

N°66

NOYAL MUZILLAC

magazine

Janvier 2016



Mot du Maire 3

Vie communale

CPRB	4
Extension de la salle de sport	4
La poste	4
PLU	5
La bibliothèque	5
Visite des chemins de la commune	5
Enfance-Jeunesse	6
Nettoyage du cimetière	6
Quelques rappels de réglementation	6
Projet éolien des landes de Cambocaire.....	7
Sécurité routière	8-9
Déchets - Tri sélectif	9
Aménagement foncier	10
Voirie rurale	10
Voirie urbaine	10
Bâtiments de l'ADMR et le presbytère	10
Sentier de la Michochêne	10
CAUE	11
ALSH	12
TAP	12
Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal.....	13-19

Vie intercommunale

Arc Sud Bretagne	20-21
Tourisme Arc Sud Bretagne.....	22-23

Vie des écoles

École communale Jean-Marie Boëffard	24-26
Amicale Laïque	26
École du Sacré Cœur.....	27-29
L'APEL	29

Vie sociale et solidaire

L'ADMR	30
CCFD - Terre solidaire.....	30
Les espaces autonomie seniors	31
Repas du CCAS aux aînés	31

Vie des associations culturelles

ANHA	32
Jeune France Musique	32
Au Gré des Sentiers.....	33
Club du Bel Age	33
E korn An Tan.....	34
Collectif Loisirs Noyalais	34
La musicalaise.....	35
Association Supporters Musique Jeune France.....	35
Jeune France Théâtre Calembredaine.....	36
La Noyalaise Fleurie	36
Jeune France.....	37
Association St Martin.....	37
Les cousettes noyales.....	37

Vie des associations sportives

Comité des Boules de Bourgerel	38
D TONIC	38
Jeune France football	39
Hand-Ball Club	40
Jeune France Basket	41
Gym Club Noyalais.....	42
Résabé	42

Histoire & toponymie..... 43

Dépêches du mag..... 44-45

État civil..... 46

Memento..... 47

Calendrier des manifestations

Sommaire



Mairie

Place de la mairie

Tél. 02 97 41 65 47 - Fax. 02 97 41 62 21

www.noyal-muzillac.fr - mairienoyalmuzillac@wanadoo.fr

• Ouverture au public

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 9h/12h et 13h30/17h15

Vendredi 9h/12h et 13h30/16h30

Samedi 9h/12h

Permanences : le Maire et les Adjointes reçoivent uniquement sur rendez-vous

Le Maire : Patrick BEILLON

Les adjointes

- Geneviève LAVIGNE (Affaires sociales, Associations Culturelles)
- Jean-Marc LE BRAS (Urbanisme, Communication, Patrimoine, Tourisme)
- Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC (Affaires Scolaires et Enfance Jeunesse)
- Christian BILLY (Finances, Économie, Commerce, Sports, Haut débit, Marchés publics - MAPA)
- Daniel PASCO (Environnement, Voirie, Bâtiments Communaux et Agriculture)

Directeur de la publication : Patrick BEILLON

Rédaction : service communication

Charte graphique, réalisation et impression

www.izatis.com 02 97 26 00 42

Crédit photo de couverture : Marine Boucher

Crédit photos : Fotolia, TASB, P. Nicolaïdès

Imprim'vert tirage 1 250 exemplaires

Imprimé sur papier 100 % recyclé - Dépôt légal 1^{er} trimestre 2016

mot du Maire



2015 s'en est allé, 2016 est là. La fin de l'année est souvent le temps des bilans et l'équipe municipale n'y échappe pas. Elle a avancé dans la réalisation de ses chantiers :

- *les travaux d'aménagement foncier votés par le conseil municipal en février 2014, pour un marché de 1 700 000 euros, subventionné à 50 % pour la partie création de chemins et 90 % pour les plantations ; il reste à charge pour la commune 800 000 euros.*
- *dès l'été 2016 vous pourrez profiter de la nouvelle extension de la salle de sport, il restera ensuite à mettre en place un nouveau sol sportif*
- *la révision du PLU avance et devrait s'achever pour cette fin d'année.*

Pour 2016, tous ces chantiers devront aller à leur terme. Ces programmes, notamment l'aménagement foncier, sont répartis sur 3 ans, ce qui permettra à la commune d'étaler ses financements.

Pour la salle polyvalente un diagnostic énergétique a été effectué. Ce dernier démontre la nécessité de travaux d'isolation, notamment extérieure. Ceux-ci, s'ils sont faits, ne verront le jour qu'au plus tôt en 2017.

Pour améliorer le quotidien des enfants, la municipalité a commencé une étude sur une nouvelle organisation de l'accueil périscolaire (garderie matin et soir, cantine). Elle devrait permettre à la commune d'obtenir des aides supplémentaires et pourra se traduire par une amélioration du taux d'encadrement des enfants notamment au niveau de la cantine. Des formations complémentaires seront proposées au personnel qualifié déjà en place. Pour la garderie et l'ALSH le taux d'encadrement est déjà respecté.

Pour aider au quotidien les personnes en difficulté, le Centre Communal d'Action Sociale est toujours vigilant et à l'écoute. Je remercie ses membres qui font preuve d'une belle mobilisation.

Enfin que serait Noyal Muzillac sans ses associations, je veux aussi les remercier du dynamisme qu'elles insufflent à la commune tout au long de l'année.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une très belle année 2016 pleine de projets et de bonheurs.

Patrick BEILLON

CPRB

Noyal-Muzillac possède le label Commune du Patrimoine Rural de Bretagne (CPRB).

L'association CPRB, qui gère ce label, a été créée en 1987 par des maires soucieux de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager de leurs communes. Un engagement fort des communes labellisées est attendu, notamment dans la protection et la mise en valeur de leur patrimoine bâti, la sensibilisation de la population à sa préservation et dans le développement culturel et touristique associé.

Ce label fait l'objet d'une révision tous les 6 ans afin de vérifier si la commune peut toujours prétendre au label.

Une chargée d'études du comité technique du CPRB et quelques élus de la commune ont procédé à cette réévaluation: deux jours ont été nécessaires pour parcourir le bourg et l'ensemble des villages et hameaux de la commune, observer la totalité du patrimoine bâti et son insertion paysagère, et constater l'évolution du bâti remarquable par rapport

à l'état des lieux réalisé il y a six ans. À l'issue de cette visite, une synthèse a été présentée au Comité Technique et Scientifique du Label qui s'est prononcé en faveur du maintien du label pour la commune de Noyal Muzillac. La commune conserve donc son label à la fois pour le bourg, les villages et les hameaux.

L'obtention du Label « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » permet aux propriétaires privés et à la commune de bénéficier de subventions pour la mise en valeur et l'amélioration du patrimoine dans le bourg et en campagne. Ces subventions sont versées par le Conseil Régional. Un dossier de demande de subvention pour la restauration du patrimoine bâti ancien doit être rempli, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie, sur le site internet de la commune ou encore sur le site internet du CPRB: <http://www.cprb-dev.org/>. ■

Jean-Marc Le Bras

Extension de la salle de sport

À la date du 9 novembre 2015, les travaux de maçonnerie et de charpente sont terminés. La couverture et l'étanchéité ont été réalisés la semaine du 11 novembre. Puis ce sera la réalisation du sol dans la salle de réunion et dans la zone accueil, ainsi que la pose des ouvertures extérieures. L'extension a été hors d'eau et hors d'air pour la fin novembre 2015. Le maçon pourra revenir faire les 4 ouvertures qui donnent dans la salle de sport, accompagné par le menuisier pour la pose des vitrages correspondants. Les interventions de l'électricien et du plombier ont eu lieu avant la fin de l'année pour la mise en place de la filerie et des réseaux. À ce jour, il n'y a pas de retard dans

le planning prévisionnel, et pas de rajout budgétaire. Les réunions de chantiers ont lieu tous les jeudis à 14h00, avec le maître d'œuvre et les entreprises concernées. Les modifications et/ou ajustements se font en concertation avec beaucoup d'objectivité, de réactivité et de compréhension de la part de tous les intervenants.

Merci pour votre compréhension suite aux désagréments engendrés. ■

Christian BILLY

La poste

Depuis le 1^{er} octobre dernier, une agence intercommunale de la poste est ouverte dans les locaux de la mairie. L'ancienne poste est donc fermée. Ce bureau, créé en partenariat avec la communauté de communes Arc Sud Bretagne et l'office de tourisme, offre les mêmes services que dans l'ancien bureau. Une employée communale a été recrutée pour ce poste.

Le bureau est ouvert du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures.

Une grande boîte aux lettres a été installée le long du Coccé Market, entre la place de l'église et la place de la mairie. Les levées du courrier se font du lundi au vendredi à 12 heures, le samedi à 10 heures. ■

Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration du PLU se poursuit avec toujours en parallèle l'écriture du PLU en lui-même et la réalisation des différentes études annexées.

Le début de l'été a vu se déterminer les orientations d'aménagement et de programmation qui permettent sur différents secteurs de la commune de préparer plusieurs aménagements urbains cohérents qu'il s'agisse d'habitat, de zones d'activités en rationalisant voiries et réseaux.

Au mois de Novembre, la commission « Urbanisme » va entamer, accompagné par le Cabinet Prigent, l'écriture du règlement qui, en cohérence avec le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, délimite les zones urbaines

ou à urbaniser, les zones à vocation économique ainsi que les zones naturelles et agricoles, et définit les règles concernant l'implantation des constructions. Parallèlement a débuté en novembre 2015 un recensement du patrimoine bâti de la commune réalisé par le cabinet Prigent de Rennes. L'objectif de cette étude est d'identifier le bâti noyalais situé en zone naturelle ou agricole, n'étant pas destiné actuellement à l'habitation mais susceptible de le devenir en raison de son caractère architectural ou patrimonial. Cet inventaire se présentera sous la forme de fiches documentaires illustrées de photos s'attachant à la description de chaque bâti remarquable. ■

Jean-Marc Le Bras

La bibliothèque

Quelques nouvelles de la bibliothèque.

Au printemps dernier, nous avons accueilli parmi nous une nouvelle bénévole, bienvenue à Marie. Le résultat de la vente des vieux livres, lors du vide grenier du 30 août, va nous permettre d'acheter une bonne dizaine de livres neufs. Comme annoncé précédemment, une nouvelle exposition photo, sur les animaux de la faune africaine est installée sur les murs. Ces photos proviennent d'un voyage fait par une bénévole au Botswana l'hiver dernier. Venez les admirer, les animaux sont vivants... Une dédicace du livre de Joseph Fleury, sur la vie à Limerzel dans les années 1950 a eu lieu en novembre dernier. Un public intéressé est venu discuter avec l'auteur. Le club de lecture fonctionne bien, nous avons mis à disposition de tous, dans un classeur, les résumés des livres lus et surtout nos coups de cœur. Venez nous rejoindre.



Le tarif de la bibliothèque est de 11 euros pour toute la famille. Vous pouvez emprunter jusqu'à 6 livres, adultes et enfants, pour une durée de 3 semaines. À très bientôt amis lecteurs. ■

Les horaires de la bibliothèque sont:

- Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h
- Jeudi de 17h à 19h
- Samedi de 10h à 12h.

Geneviève Lavigne

Visite des chemins de la commune



Le 8 août dernier, afin de constater tous les travaux effectués depuis plus d'un an, une partie de l'équipe municipale a emprunté les chemins de la commune créés dans le cadre de l'aménagement foncier, nécessaires au désenclavement des parcelles agricoles. La reconstruction de talus et la plantation d'espèces variées sur les nouveaux talus et les nouvelles haies va permettre de reconstituer notre paysage bocager et ainsi de limiter l'érosion des terres. Ces réalisations doivent être respectées et entretenues pour le bien de tous. Le chemin de Brangolo, Saint Jean, Cérillac, Louffaut sera finalisé au cours de cet hiver, par les chantiers nature de la communauté de communes Arc Sud Bretagne et de la communauté de communes du pays de Questembert. ■

Enfance-Jeunesse

Avec la mise en place des TAP (temps d'activités périscolaire) en 2014, le déroulement de la journée d'école s'est vu modifié. Ces changements ont ouvert la voie à une réflexion plus ambitieuse de l'accueil des enfants. En effet, l'équipe municipale, aux travers de commissions, travaille à l'élaboration d'un projet d'accueil périscolaire.

Celui-ci, qui vous a été présenté lors d'une réunion publique le 1^{er} décembre dernier, ambitionne de proposer un accueil (matin et soir) et une organisation de la pose méridienne s'articulant d'une part autour d'un projet pédagogique élaboré et d'autre part dans un lieu dédié à l'enfance depuis de nombreuses années. De part sa situation en centre bourg, il n'aura échappé à personne que l'ancienne école du Bengüe, actuellement occupée par l'ALSH Ty moun, offre une opportunité de réception des enfants de nos écoles dans un cadre adapté. L'étude actuellement menée prend en compte, les attentes des enfants -qui rejoignent parfois- celles des parents et bien évidemment les règles d'encadrement et de sécurité (notamment pour les cheminements). Même si les deux écoles proposent déjà leurs garderies, notre objectif est de prétendre à un accueil qui, tout en s'inspirant de celles-ci, intégrera une maîtrise de la journée (matin, midi et soir) basée sur :

- des intentions pédagogiques (propositions d'activités, temps de détente, étude surveillée...),

- des personnels encadrant confortés évoluant au sein d'une même équipe,
- une volonté d'utiliser les lieux communaux existants et de pérenniser la relation des noyalais à leurs écoles tout en favorisant les échanges.

L'élaboration de ce projet se poursuivra dans les mois à venir et nous ne manquerons pas de vous présenter lors d'une nouvelle réunion, notre proposition qui intégrera notamment les remarques et suggestions dont vous nous avez fait part en remplissant les questionnaires qui vous ont été remis.

Affaires scolaires

La rentrée scolaire et ses après-midi TAP se sont bien déroulé bien que nous ayons constaté une légère baisse des effectifs de nos écoles. Même s'il est rassurant de penser que bien d'autres communes sont concernées, nous ne baissons pas les bras pour autant et mettons tout en œuvre pour assurer à la population noyalaise la qualité de la prise en charge scolaire des enfants et pour favoriser l'établissement de nouvelles familles. ■

Valérie Lafaurie Le Divellec

Nettoyage du cimetière

Le 6 juin dernier, dans une bonne ambiance, quelques citoyens de Noyal, accompagnés de conseillers municipaux, sont venus désherber le cimetière de notre commune. Nous tenions à les remercier pour leur participation. Désormais, les allées du cimetière et les entre-tombes sont recouvertes

d'une couche épaisse de sable gris. Une houe maraichère est passée régulièrement par les employés communaux, afin de couper les mauvaises herbes qui réussissent à s'infiltrer dans le sable. ■

Geneviève Lavigne

Quelques rappels de réglementation

Vivre en collectivité c'est faire preuve d'attention, de tolérance et de quelques gestes du quotidien qui permettent à tous une vie tranquille et sereine.

- les travaux d'entretien, de jardinage de bricolage ne sont autorisés que du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures; le dimanche et jours fériés de 10 heures à 12 heures.
- les chiens doivent être impérativement tenus en laisse.
- les aboiements de chiens ne doivent pas perturber la

tranquillité des voisins.

- les feux sont strictement interdits, et notamment le brûlage des matières plastiques et autres objets ne faisant pas partie des ordures ménagères. Les déchetteries de la Communauté de Communes sont à votre disposition.
- les sacs d'ordures ménagères ou autres ne doivent pas être mis à l'extérieur des containers mis à disposition des habitants.
- les dégradations de toute sorte doivent être signalées en mairie. ■

Projet éolien des Landes de Cambocaire

Le projet éolien des Landes de Cambocaire, après avoir été une première fois abandonné, a été repris par la société EEF Sas, filiale depuis 2008 de la société allemande Eno Energy GmbH. Ce projet prévoit une implantation de 5 éoliennes d'une hauteur de 150 à 185 mètres pour une puissance installée totale comprise entre 10 MW et 17,5 MW. Le précédent Conseil municipal avait voté un avis favorable à ce projet en 2011 permettant aux procédures de demandes d'autorisations administratives de s'enclencher.

Le 11 septembre dernier, Patrick Beillon a été invité à une réunion de concertation autour de la procédure retenue pour le développement de la zone éolienne, réunion organisée par les services de l'État (DDTM, DREAL, l'Agence Régionale de la Santé). Étaient également conviés M. André Pajolec président d'Arc Sud Bretagne ainsi que M. Sauvaget responsable de la société EEF. Il ne s'agissait pas d'une réunion de concertation autour du projet. Patrick Beillon s'y est rendu accompagné de plusieurs élus (Geneviève Lavigne, Valérie Lafaurie-Le Divellec, Sébastien Banwart et Jean-Marc Le Bras) et de M^{me} Elen Le Berrigaud Directrice Générale des Services de Noyal-Muzillac.

La procédure retenue a été présentée au cours de la réunion, il s'agit d'une procédure expérimentale dite de « certificat de projet ». Elle consiste, pour un porteur de projet qui n'est pas certain du cadre juridique de son projet ni de toutes les formalités administratives qu'il aura à accomplir pour pouvoir le réaliser, à demander à l'administration de lui apporter les informations dont il a besoin. L'instruction du certificat de projet éolien des Landes de Cambocaire a été assurée par les services de la DDTM qui disposaient de deux mois pour rendre un avis (à savoir pour le 26 octobre 2015 pour le cas présent). Le certificat a une durée de validité de 18 mois, c'est-à-dire que les réglementations recensées dans le certificat seront applicables au cours de ces 18 mois et toute modification de ces réglementations ne sera pas prise en compte pendant cette période. L'expérimentation vise à permettre « la délivrance d'un « permis unique » réunissant l'ensemble des autorisations nécessaires à la réalisation d'un projet soumis à autorisation au titre de la législation relative aux ICPE » dont relèvent les projets éoliens. Les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), installations et usines susceptibles de générer des risques ou des dangers pour l'environnement, sont soumises à une législation et une réglementation particulières.

Cette réunion a été également l'occasion pour la société EEF de présenter son projet sur le site des Landes de Cambocaire ainsi que les différentes études d'impacts en cours de réalisation (études environnementale, paysagère,

acoustique ...). Les services de l'État ont fait part de leurs remarques vis à vis des résultats des premières études communiqués par EEF.

À l'issue de cette réunion, aucun document n'a été remis aux élus malgré une demande insistante de leur part ; deux semaines plus tard, EEF a fait parvenir à la mairie quelques éléments, notamment le dossier de demande de certificat de projet. La faiblesse du nombre de documents ne permet pas une connaissance suffisante du projet. À ce jour, la position de l'actuel Conseil Municipal de Noyal-Muzillac reste celle d'une neutralité complète vis-à-vis de ce projet en l'absence d'éléments informatifs complets, mêlée d'une certaine déception vis-à-vis du refus de communiquer ces éléments. Le Conseil municipal continuera à suivre étroitement ce projet afin de pouvoir organiser la bonne information de chacun sur ses caractéristiques lorsqu'elles seront communiquées.

Le calendrier suivi pour le développement de ce projet est le suivant :

- Dépôt de la demande de certificat de projet :
26 août 2015
- Délivrance du certificat de projet :
26 octobre 2015 au plus tard
- Délai de validité du certificat de projet :
18 mois soit jusqu'au 26 avril 2017 au plus tard
- Délai pour déposer la demande d'autorisation unique :
26 avril 2017 au plus tard
- Délai d'instruction de la demande d'autorisation unique (10 mois) : **26 février 2018 au plus tard.**

La procédure légale se poursuivra avec l'enquête publique. Elle est menée dans les communes directement concernées par le projet, ainsi que celles qui sont limitrophes, en 1 à 2 mois, sur décision du préfet. Cette phase essentielle permet à la population de consulter toutes les pièces du dossier, de demander des explications et de donner son avis avant la fin de l'instruction de la demande de permis de construire. L'étude d'impact, ainsi que son résumé non technique doivent être mis à la disposition du public. Un commissaire enquêteur nommé par le président du tribunal administratif veille au bon déroulement de l'enquête qu'il conclut en rédigeant un avis à l'intention du préfet. Les communes faisant partie du périmètre d'enquête publique (rayon de 6 km) doivent se prononcer sur le projet par délibération de leur conseil municipal dans les 15 jours suivant la clôture du registre d'enquête. ■

Jean-Marc Le Bras

Sécurité routière



Comme évoqué lors de notre dernier bulletin, notre collectivité doit agir sur trois leviers afin d'améliorer la sécurité routière ou diminuer l'insécurité routière :

- les infrastructures
- l'usager et les citoyens côtoyant l'espace public
- les véhicules

Concernant les infrastructures à notre charge comme gestionnaire de voirie, (voies communales, voies communales à caractère de rues, chemins ruraux et toutes les voies faisant partie de nos agglomérations) des mesures de trafic ont été effectuées, notamment par un « radar pédagogique » acquis récemment par la commune. Cet outil a un objectif préventif, il est utilisé dans le but de dissuader les excès de vitesse et nous permet notamment de :

- formaliser des comptages routiers
- connaître la vitesse réelle pratiquée afin de mieux appréhender les problèmes
- sensibiliser de façon pédagogique l'usager aux dangers d'une vitesse excessive non maîtrisée, en rappelant à l'ordre le conducteur sur son dépassement de vitesse.

Les résultats « rue de La Jeune France » pour la période du 30 juillet au 1^{er} septembre 2015 :

- environ 30 % d'excès de vitesse sont enregistrés en entrée d'agglomération (50 km/h)

- le V85 est de 57 km/h soit la vitesse en dessous laquelle roulent 85 % des usagers
- en conséquence, 15 % des usagers circulent à plus de 57 km/h et 15 % entre 50 et 57 km/h
- sachant qu'un projet de chemin piétonnier est envisagé entre les carrefours de la rue des Charrons et celui de la rue des Buttes, il sera nécessaire de placer un système créant un ralentissement des usagers, essentiellement ceux provenant de Le Guerno (VC2).

Le dispositif envisagé pour réguler la vitesse serait du type « chicane » ou « écluse » avec passage prioritaire.

Les résultats « rue des Peupliers » :

- 50 % des usagers sont en excès de vitesse à l'entrée de notre agglomération soit au niveau du carrefour de la route de Marzan (VC4). Afin de compléter et de mieux étudier ces résultats, un travail commun dans la même période, a été effectué avec la participation des services du CD 56 (à 50 m hors agglomération). L'ensemble de ces éléments nous permet aujourd'hui de mieux connaître le comportement des usagers vis-à-vis de cette portion de réseau :
- sur la route départementale hors agglomération sur un point situé à 50 m de l'entrée, peu d'excès de vitesse (8 % au-dessus de 90 km/h)
- rue des Peupliers en zone agglomérée, beaucoup trop d'excès de vitesse des usagers (plus de 53 % au-dessus de 50 km/h) avec un V85 de 66 km/h (85 % des usagers roulent au-dessous de cette vitesse ou 15 % roulent au-dessus...).

Un aménagement de sécurité s'avère également plus que nécessaire pour cette section de la rue des Peupliers. Nous devons travailler conjointement avec le CD 56 afin de trouver une solution optimale, qualitative et efficace. Plusieurs pistes sont envisageables, notamment une chicane double avec priorité. Elle permettrait de diminuer efficacement la vitesse en respectant le passage de certains usagers (PL + engins agricoles).

D'autres secteurs sont en cours d'analyses, la rue Pasteur et l'agglomération de Rohel. Lors du prochain bulletin, un compte rendu vous sera présenté à travers une analyse de ces deux points.

Concernant les usagers

Pour 2016, nous porterons notre effort sur la sensibilisation à la sécurité routière, avec une journée dédiée à tous les usagers empruntant les zones 30 en agglomération, avec l'aide notamment de la gendarmerie nationale et de la DDTM56.

Par ailleurs, quelques concitoyens nous confirment l'imprudence de certains usagers créant un sentiment d'insécurité routière. Nous devons donc agir pour faire prendre conscience à chacun des dangers et des risques encourus par l'utilisateur mais aussi par tous les tiers (passagers, autres usagers, piétons, riverains, ...) lors de conduites dangereuses (vitesse, alcool, fatigue, ...). Agir sur la vitesse, c'est agir de manière rapide car, en réduisant la vitesse, nous limitons les risques majeurs d'accidents en essayant de responsabiliser le comportement des automobilistes.

Concernant les véhicules, nous vous rappelons que des campagnes de réglages des feux des véhicules vous ont été proposées dernièrement. Toute l'année, il est plus qu'important d'être vu et de bien voir les autres. Régler l'inclinaison des feux de véhicules est indispensable pour une sécurité optimum des usagers.

Lors de vos départs en vacances nécessitant de trajets longs en voiture, des prospectus sont à votre disposition en mairie pour bien vous y préparer. En effet, un long trajet en voiture, en toute sécurité, ne s'improvise pas. ■

Didier Loyer,
L'élu référent Sécurité Routière

Déchets - Tri sélectif

Simplifiez vous le Tri
N° Vert 0 800 77 93 90

EMBALLAGES EN VERRE
Les bouteilles, bocaux, flacons et pots en verre **sans les bouchons, les couvercles et les capsules**

EMBALLAGES PLASTIQUES / METALLIQUES
Les bouteilles et flacons en plastique, les canettes, les briques alimentaires, les boîtes de conserve, les aérosols non dangereux **vous pouvez laisser les bouchons**

PAPIERS / CARTONNETTES
Les journaux, magazines, catalogues et prospectus, les enveloppes blanches, les cartonnets **sans leurs films plastiques**

Important !!! Les déchets verts, les encombrants, les gros cartons, les gravats et les déchets ménagers dangereux sont à déposer en déchetterie communautaire.

jaune, met...
métal (Alu&Acier)

recyclables
Flacons plastiques alimentaires gras

Mobilier
Sacs et films plastiques, boîtes d'œufs, boîtes de médicaments et de produits

Flacons plastiques domestiques
Briques alimentaires

Emballages métalliques

Papiers

Verre

Plastique

Mobilier

Pour plus de renseignements sur le tri sélectif, n'hésitez pas à consulter le site du sySem: www.sysem.fr

Aménagement foncier

Les travaux d'aménagement foncier débutés en juillet 2014 se sont poursuivis normalement. L'ensemble des plantations a pu être terminé dans les temps. Compte-tenu de l'été assez sec que nous avons connu, l'entreprise DUVAL paysage recense actuellement les plantes à remplacer. Dans le même temps la création des chemins s'est poursuivie.

Le budget de départ s'élevait à 1 650 000 € pour l'ensemble des travaux de plantations et chemins,

nous disposons aujourd'hui d'un solde de 700 000 € environ pour les travaux fin 2015 et 2016. Dans le but de recueillir le maximum d'informations, un courrier a été adressé aux exploitants agricoles afin qu'ils nous fassent remonter leurs besoins. Après une analyse des réponses, la commission d'aménagement foncier s'est réunie le mardi 8 Décembre afin de définir le programme de fin 2015 et 2016. ■

La commission « aménagement foncier »

Voirie rurale

Les travaux de voirie rurale du programme 2015 ont porté sur la réfection des voies du village de Kervy. Les travaux après appel d'offres ont été réalisés par l'entreprise CHARIER pour un montant global de 34 680,00 € TTC. Afin de préparer les dossiers de subvention pour 2016, la commission voirie a défini un pré-programme qui sera validé lors du budget primitif 2016. ■

La commission « voirie »



Voirie urbaine

Lotissement de Plaisance: Dans un souci de sécurité et à la demande de plusieurs riverains, deux bassins de rétention des eaux pluviales ont été grillagés dans le lotissement.

Rue de la Jeune France: Au cours de l'hiver, un chemin sera réalisé sur le talus, le long de la salle de la

Jeune France, pour sécuriser les déplacements des enfants et des piétons empruntant cet axe. Le lotissement de Plaisance comptant beaucoup d'enfants, cette sente accueillera les vélos des petits ainsi que les poussettes en toute tranquillité. ■

La commission « voirie »

Bâtiments de l'ADMR et le presbytère

Le bâtiment de l'ADMR abrite au rez-de-chaussée le bureau de l'ADMR et au premier étage l'association des Cousettes Noyalaises. Pour réduire les dépenses énergétiques de cette grande bâtisse, nous allons bientôt transférer ses deux associations

dans le presbytère qui a été rendu à la municipalité par le diocèse en octobre dernier. Demeurent dans le presbytère, au premier étage, les salles allouées à la catéchèse dispensée aux enfants des deux écoles. ■

Sentier de la Michochène

Au printemps prochain, le sentier longeant le stade jusqu'au complexe de la Michochène sera bitumé, pour permettre une marche plus douce et sécurisé

des piétons et des poussettes. Il sera interdit à tous véhicules à moteur. ■



Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Morbihan (CAUE 56) met en place des **permanences de conseil architectural dans neuf autres lieux du territoire départemental** en supplément de celles effectuées au siège, à Vannes :

- à Auray, à la **Maison du Logement d'Auray Quiberon Terre Atlantique**, 17, rue du Danemark, Espace Tertiaire de Porte Océane 2, tous les mercredis semaines paires,
- à **Grand-Champ, (Loc'h Info Services)**, 67 rue du Général de Gaulle, le dernier jeudi après-midi de chaque mois.
- à **Hennebont, en mairie**, un mardi par mois,
- au **Fauët, en mairie**, un mardi après-midi par mois,
- à **Lorient, dans les locaux de l'Espace Info Habitat**, 30 cours de Chazelles, tous les mardis semaines paires,
- à **Muzillac, dans les locaux d'Arc Sud Bretagne**, allée Raymond le Duigou, un mercredi par mois,
- à **Ploërmel, en mairie**, le dernier mardi de chaque mois,
- à **Plouay, en mairie**, un mardi matin par mois,
- à **Pontivy, dans les locaux du Pays de Pontivy**, 1, rue Henri Dunant, le dernier jeudi matin de chaque mois.

Tout particulier qui souhaite rencontrer un architecte du CAUE à titre gracieux, peut prendre rendez-vous au siège du CAUE en composant le 02 97 54 17 35.

Au stade de l'intention du projet de construction (neuf, extension et/ou réhabilitation), le conseil du CAUE permet d'étudier toutes les conditions de réussite d'un « projet de vie ».

La consultance architecturale : une aide à la réflexion

D'une manière générale, il s'agit d'amener le candidat à la construction à développer une approche globale liée aux aspects environnementaux et bioclimatiques du projet. En effet, ce bon sens qui prévalait autrefois (le développement durable), lorsque l'on construisait dans une région dont on connaissait bien le climat, la géographie, tend à disparaître.

Aujourd'hui l'évolution des modes de vie, la mobilité des ménages, la rapidité avec laquelle il faut saisir l'opportunité d'acquérir tel terrain, tel bien immobilier font qu'il faut rapidement décider et... réfléchir après !

Conseils aux particuliers : aider, orienter, encourager

Dans le domaine des conseils aux particuliers, le CAUE aborde tous les problèmes, toutes les questions qui touchent à l'implantation, la conception ou la construction de la maison ou le rajout d'une annexe (garage, véranda...); mais aussi à la réhabilitation de logements, à la mise en valeur du patrimoine bâti, à l'insertion du projet dans le site environnant qu'il soit rural ou urbain.

Le CAUE peut aussi apporter son aide pour les formalités administratives. Le CAUE n'est pas là pour imposer une architecture, contrôler ou établir des projets mais pour aider et encourager les particuliers dans l'élaboration de leur projet de construction. Cela va du choix du terrain à l'implantation en passant par l'optimisation du plan pour gagner des mètres carrés, à la détection d'erreurs techniques. Le CAUE apporte également son conseil pour une coloration de façade, la construction d'un hangar artisanal ou pour faire accepter un projet plus audacieux, son rôle étant aussi de favoriser la création architecturale.

À quel moment ?

Généralement les particuliers consultent soit au bon moment, soit trop tard. L'action du CAUE se situe en amont, avant que soit arrêté le dossier de permis de construire. L'idéal est de venir au stade de l'avant-projet quand on peut encore intervenir pour modifier si le besoin s'en fait sentir, les plans ou les différentes options.

Lors d'une consultation, l'architecte conseil doit tout d'abord comprendre ce que souhaitent les gens et s'assurer que leur projet est bien réfléchi et qu'il correspond à une maison réellement faite pour eux, fonctionnelle et économique. ■

À titre d'exemples de conseils prodigués, nous vous invitons à consulter le site Internet du CAUE www.caue56.fr

Vie communale

ALSH

• Une année rock'n'roll

Les enfants de l'accueil de loisirs vivront cette année au rythme de la musique! En effet depuis le début de l'année scolaire, les enfants découvrent l'histoire du rock, de sa naissance à aujourd'hui, afin de comprendre son évolution dans le temps, reconnaître les différents courants musicaux qui en découlent. Après les origines dans la country et le blues, ils ont vu l'évolution du rock des années 50, le rock britannique avec les Beatles et les Rolling Stones, avant de voir naître le mouvement hippie. Début janvier: Woodstock, Jimi Hendrix, Janis Joplin. Viendront ensuite le hard rock (pour les plus grands) et le disco (pour les plus petits). La fin d'année sera réservée au punk, aux années 80, avant d'évoquer le grunge de Nirvana et le rock actuel.

Au travers de l'évolution du courant musical, les enfants peuvent également apprécier l'évolution des modes de vie au fil des années, des tenues vestimentaires, des mœurs... Pour ce faire, l'équipe d'animation a prévu de réaliser de nombreuses activités créatives! Des ateliers manuels: fabrication de guitares décoratives, porte-clés, badges



et toiles avec les logos des stars du rock, création de déguisements et d'accessoires rock (lunettes « à la Elvis », tatouages rockabilly...), des jeux éducatifs et ateliers philosophiques (sur la ségrégation raciale, les méfaits des drogues et alcool, la liberté d'expression...), des ateliers artistiques (chant, danse, reproduction d'un clip vidéo...), des activités sportives, des grands jeux. Pour les plus petits, il s'agit dans un premier temps d'un éveil à la musique, aux musiques du monde, aux instruments, à l'écoute de son corps. Beaucoup de jeux sensoriels et d'ateliers autour de l'ouïe et de la musique en général, sont au programme. Les enfants auront la possibilité de visiter une vraie salle de concert et de rencontrer un groupe de musique en plein travail de répétition, de visiter les locaux d'une radio et peut-être de voir un concert de rock pour enfants!

L'équipe de l'ALSH Ty Moun et les enfants souhaiteraient organiser une grande exposition à la fin de l'année scolaire, des travaux réalisés au cours de l'année. ■

TAP

• Nouvelle équipe, nouveaux projets!



Depuis septembre 2015, de nouveaux animateurs ont intégré l'équipe d'animation des TAP de la commune et avec eux, de nouveaux projets et activités ont vu le jour! Ainsi, en plus de l'atelier de relaxation et de jeux de société qui ont beaucoup plu aux enfants l'an dernier, sont apparus dans le programme d'activités: un atelier autour de la langue des signes, un atelier de pâtisserie encadrée par une pâtissière professionnelle, des ateliers sportifs animés par des éducateurs sportifs de l'association « Profession Sport 56 », un atelier autour du journalisme, de l'art plastique, un atelier nature encadré par un animateur spécialisé.

Suite aux bilans de l'année passée effectués par les enfants et les animateurs, l'équipe a choisi, pour cette année, de prolonger les périodes d'activités afin de permettre aux enfants de mieux profiter de leurs ateliers et d'approfondir leurs travaux et activités. Les enfants ont toujours le choix des activités proposées dans leur groupe, en fonction du nombre d'enfants et du nombre d'encadrants. Les maternels, quant à eux, ont un projet d'activité à l'année.

Après des ateliers sur les sens l'an passé, ils parcourent cette année des régions de France pour y découvrir les patrimoines locaux avec les animateurs: cuisine, culture, chants, danses, jeux, environnement. ■

Renseignements

Pour tous renseignements sur le fonctionnement de l'ALSH ou des TAP, vous pouvez contacter la directrice Maud PILIA au 02 97 41 50 34 ou par mail à l'adresse suivante: sej.noyalmuzillac@outlook.fr

Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal

• Conseil du 28 mai 2015

Adoption de la charte de « gestion communale du patrimoine bocager et des bords de voirie »

Le 30 Avril dernier, M. Julien VIDAL du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Trévelo (SMBVT) a présenté aux conseillers municipaux la charte de gestion communale du patrimoine bocager et des bords de voirie.

Cette charte s'inscrit dans le cadre de la préservation du patrimoine naturel communal et en particulier le patrimoine bocager, la qualité de l'eau et la biodiversité.

L'objectif est d'aboutir à une gestion durable du patrimoine bocager et des bords de voirie par le biais de différentes actions :

- gérer et préserver le bocage communal
- limiter le nombre de passage d'entretien en bord de route
- favoriser la régénération naturelle du bocage
- gérer de manière durable les arbres de bord de route
- valoriser les produits de coupe des arbres de bord de route et du bocage agricole

Cette charte, portée par le SMBVT, comporte 4 niveaux d'actions :

- **niveau 1** : stopper l'érosion du bocage communal et impulser une dynamique
- **niveau 2** : amorcer une gestion différenciée des bords de voirie et favoriser le renouvellement bocager
- **niveau 3** : gérer de manière différenciée les bords de voirie
- **niveau 4** : favoriser la valorisation du bocage communal et agricole

Le conseil municipal est amené à se prononcer sur l'adoption de cette charte et sur le choix du niveau d'actions qu'il souhaite mettre en œuvre.

M^{me} Sylvia COEFFEC interroge M. le Maire pour savoir qui est en charge du curage des cours d'eau situés en zone humide sur des propriétés privées.

M. le Maire et M. Daniel PASCO répondent que les propriétaires n'ont pas le droit d'effectuer eux-mêmes le curage d'un cours d'eau sans l'autorisation de la police de l'eau (service de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan).

Concernant la mise en œuvre de la charte de gestion communale du patrimoine bocager et des bords de voirie, M. le Maire précise que l'entretien des bords de route sera limité sauf dans les secteurs dangereux pour la circulation (virages, devant les panneaux de signalisation...).

M. Daniel PASCO ajoute que cela permettra une **régénération naturelle du bocage**. M. Didier Loyer explique que des techniques nouvelles existent et permettent une taille plus propre.

À l'issue d'un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, **approuve** la charte de gestion communale du patrimoine bocager et des bords de voirie telle qu'annexée à la présente délibération et **choisit** de mettre en œuvre le niveau d'action n° 1.

Modification des statuts de la communauté de communes « ARC SUD BRETAGNE »

M. le Maire informe les élus municipaux que le conseil communautaire d'ARC SUD BRETAGNE a délibéré le 24 Mars 2015 en vue de la modification de ses statuts. Celle-ci concerne :

- la prise de la compétence « pilotage des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif »,
- la suppression de l'adhésion au syndicat mixte de développement touristique du pays de la baie Rhuys-Vilaine suite à la dissolution de ce syndicat le 31 Décembre 2013,
- la suppression de la propriété de l'école Nicolas Hulot pour la nature et l'homme à le Guerno, mise à disposition auprès d'une association suite à la vente de cette école au profit de la Fondation de France.

M. Dany CAMERLO précise que la compétence « pilotage des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif » concerne la coordination des travaux relatifs aux installations d'assainissement non collectif avec la possibilité pour les particuliers d'obtenir des aides par l'intermédiaire du SPANC (service public d'assainissement non collectif) d'Arc Sud Bretagne.

À l'issue d'un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, **approuve** cette modification des statuts de la communauté de communes « ARC SUD BRETAGNE » telle qu'explicitée ci-avant.

Renouvellement d'une ligne de trésorerie

Le conseil municipal, après délibération et un vote à main levée, à l'unanimité des suffrages exprimés **décide**, pour financer les besoins ponctuels de trésorerie de la commune de NOYAL-MUZILLAC, de contracter **une ligne de trésorerie de 200 000 euros** (deux cent mille euros) auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de Morbihan. Les caractéristiques principales du prêt sont les suivantes :

- Objet : renouvellement de la ligne de trésorerie
- Montant : 200 000 €
- Durée : 1 an à compter du 10 Juin 2015
- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois moyenné plus une marge de 1,77 %
- Commission d'engagement : Néant
- Frais de mise en place : 300 €

M. Christian BILLY informe les conseillers municipaux du rendez-vous pris le 17 juin prochain avec un représentant du Crédit agricole afin d'étudier les possibilités de **renégociation des taux d'intérêts des emprunts en cours** et de **contractualisation d'un nouvel emprunt**, prévu cette année au budget primitif.

Détermination du nombre des adjoints au Maire

M. le Maire annonce la démission en tant qu'adjointe et conseillère municipale de M^{me} Fabienne DEGROISE et ce pour des raisons personnelles.

Il informe l'assemblée, que conformément à l'article L.270 du Code Electoral, M. Nicolas JEGO, venant immédiatement après le dernier élu sur la liste « Aimer vivre à NOYAL-MUZILLAC », est appelé à remplacer M^{me} Degroise en tant que conseiller municipal.

M. le Maire informe les conseillers municipaux de son souhait de ne pas remplacer le poste d'adjoint vacant et de répartir ses missions entre les différents adjoints restants, à savoir :

- économie et commerce : Christian BILLY
- tourisme et patrimoine : Jean-Marc LE BRAS
- associations culturelles : Geneviève LAVIGNE

À l'issue d'un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, **fixe le nombre d'adjoints au maire à cinq**.

M^{me} Karine LEROUX déplore le manque de communication et aurait aimé être prévenue de cette démission avant l'envoi des bordereaux relatifs à cette séance du conseil municipal.

M^{me} Marina SAVARY estime que l'ensemble des conseillers municipaux forment un groupe et regrette également de ne pas avoir été informée.

M. le Maire répond qu'il pensait qu'elle en avait informé l'ensemble des conseillers municipaux.

Création d'une agence postale intercommunale

M. le Maire rappelle à l'assemblée municipale que, depuis plusieurs années, la Poste sollicite la commune afin qu'une solution de pérennisation de la Poste puisse être trouvée, soit par le biais d'une agence postale communale (gérée par la mairie), soit par le biais d'un relais postal (géré par un commerçant).

La Poste propose la signature d'une convention qui prévoit les missions de l'agence postale et qui définit les conditions dans lesquelles son activité sera assurée.

Pendant la durée de la convention, la Poste s'engage à verser à la commune une indemnité mensuelle équivalente aux charges de personnel, à savoir 1 127 € par mois.

De son côté, la communauté de communes « Arc Sud Bretagne » pourrait verser une dotation de solidarité communautaire (DSC) de 200 € par mois en échange de la création d'une agence postale intercommunale avec la mise en place d'un point information touristique.

La commune pourrait ainsi percevoir une indemnité compensatrice totale de **1 327 € par mois**.

Après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, par 21 voix pour, et 1 abstention, **décide de la création d'une agence postale intercommunale**.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil approuve la convention pour une durée de 9 ans renouvelable et fixe la date de création de l'agence postale **au 1^{er} octobre 2015**.

Création d'un emploi permanent à temps non complet

Dans le cadre de la création d'une agence postale par la commune, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, **décide de créer un emploi permanent** relevant du grade d'adjoint administratif de 2^e classe dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 18 heures.

Le conseil municipal approuve la proposition de M. le Maire d'**ouvrir l'agence postale 3h par jour du lundi au samedi matin**, ce qui représente un volume horaire de 18h par semaine. ■

• Conseil du 25 juin 2015

Installation d'un nouveau conseiller municipal

M. le Maire et les élus municipaux présents, accueillent et souhaitent la bienvenue à **M. Nicolas JEGO**, nouveau conseiller municipal, en lieu et place de M^{me} Fabienne DEGROISE.

Budget principal :

Décision budgétaire modificative n° 01

M. le Maire informe les conseillers municipaux des actes de vandalisme constatés début Mai sur l'éclairage public de la Rue du Stade. Les câbles en cuivre ont été dérobés sur environ 400 mètres et des boîtiers intérieurs ont été détériorés. Le coût des travaux de réparation s'élève à 10 350 € TTC, déduction faite de la participation du SDEM (Syndicat d'Énergies du Morbihan) de 3 450 € TTC.

Convention pour la refacturation des frais scolaires et périscolaires entre communes

M. le Maire rappelle aux élus municipaux qu'en 2011, une convention avait été signée avec les communes d'Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, Le Guerno, Muzillac et Péaule, afin de déterminer des conditions communes de scolarisation d'élèves dans les écoles autres que celles

de leur commune de résidence ainsi que les modalités de refacturation des frais scolaires et périscolaires entre ces communes.

Cette convention arrivant à échéance, il est proposé de la renouveler pour 4 ans à compter du 1^{er} Septembre 2014 en y intégrant les frais liés aux temps d'activités périscolaires (TAP) et en y associant la commune de Marzan ainsi que le SIVU d'Arzal/Marzan. Le projet de convention prévoit les conditions d'inscription dans les écoles situées hors commune de résidence et établit le circuit à respecter pour la fiche de demande d'inscription. Il prévoit également la nature des frais retenus ainsi que les modalités de refacturation par les communes. À mi-parcours, soit avant le 1^{er} Novembre 2016, une rencontre est prévue entre les signataires de la convention afin d'établir un bilan de fonctionnement de cette convention et d'envisager d'éventuelles améliorations.

Afficheur de vitesses : Résultats des données

En tant que « référent sécurité routière », **M. LOYER** présente un bilan statistique des données recueillies à l'issue de la pose d'un afficheur de vitesse sur 5 secteurs de la commune (Rohel, Pont-Pily, Brulis, rue des AFN et Ville Taillouse) et ce les 4, 5, 6, 11, 12, 13, 15 et 21 mai dernier.

Ce qui est important de retenir :

- les pourcentages de dépassement de vitesse varient entre 0 % à Ville Taillouse et 26,35 % à Brulis,
- à Rohel, le pourcentage de dépassement s'élève à environ 9 % et sur les autres secteurs (Pont-Pily et rue des AFN) autour de 5 %,
- les vitesses maximums observées s'élèvent à 118 et 136km/h (Pont-Pily),
- des pistes de réflexion seront explorées par « la commission Voirie » pour réduire la vitesse.

Cependant, il sera nécessaire de procéder à de nouvelles analyses en augmentant les plages horaires et sur l'ensemble des jours de la semaine ainsi que le week-end. **L'achat d'un radar pédagogique** permettra de procéder à des relevés plus complets. ■

• Conseil du 21 juillet 2015

Programme 2015 de réfection de la voirie communale : Désignation de l'entreprise

M. le Maire rappelle aux élus municipaux le programme 2015 de réfection de la voirie communale sur le secteur de Kervy, validé par le conseil municipal du 25 septembre 2014. Le programme concerne les voies suivantes :

- VC 201 – partiellement sur ff 230 ml (fluxé, curage et accotements)
- VC 87 – sur ff 115 ml (fluxé, curage et accotements)
- VC 88 – partiellement, sur ff 90 ml (fluxé, curage et accotements)

- CR 338 – sur ff 50 ml (fluxé, curage et accotements)
- CR 339 – sur ff 60 ml (bicouche)

Une consultation d'entreprises a été effectuée et publiée dans le journal « Ouest France » le 13 Juin 2015, selon la procédure de marché adapté (article 28 du Code des Marchés Publics). Trois entreprises susceptibles d'effectuer les travaux ont formulé une offre.

La commission « Marchés Publics », réunie le 10 Juillet dernier a analysé ces offres conformément aux critères définis dans le règlement de la consultation (valeur technique de la prestation 40 %, prix des prestations 60 %).

Au regard de cette analyse, M. le Maire propose de retenir « l'offre économique et technique » qui lui semble la plus avantageuse pour la commune, à savoir celle présentée par **l'entreprise CHARIER TP (Theix) pour un montant total de 34 680 € TTC.**

M^{me} Sylvia COEFFEC demande si le bitume fluxé est résistant l'hiver et ne facilite pas la création de « nids de poule ».

M. Didier LOYER explique que le « fluxé » est résistant l'hiver et est moins sujet au « ressuage » l'été que le revêtement « bicouche ». Il précise que la qualité du revêtement dépend de la façon dont il est posé, c'est-à-dire de préférence sur une route sèche en ayant assaini les accotements au préalable. Après discussion et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés **émet un avis favorable** concernant cette proposition. M. le Maire précise que la communauté de communes Arc Sud Bretagne réalise également cette année des travaux de voirie à Kervy sur la voie d'intérêt communautaire (VIC) qui seront également réalisés par l'entreprise Charier TP. Il informe les conseillers municipaux des discussions au sein d'Arc Sud Bretagne concernant les possibilités de mutualisation notamment en terme de travaux de voirie.

N.B. Pour mémoire, une enveloppe prévisionnelle de 64 700 € était prévue au budget primitif 2015. Le mandatement s'opérera à l'article 2315 de l'opération d'équipement n° 51 « Voirie Rurale » du budget général.

Travaux de réfection des trottoirs des lotissements de Beaufort et du Pont Noyal : désignation de l'entreprise

M. le Maire rappelle aux élus municipaux que les voies de circulation des lotissements privés de Beaufort et du Pont Noyal ont été intégrées au domaine public communal en 1990 et 1994. La commission « Travaux – Voirie urbaine et rurale » a étudié en 2014 un programme de réfection des trottoirs évalué à environ 32 280 € TTC et approuvé par le conseil municipal le 25 Septembre 2014.

Sur la base de cette évaluation, le conseil départemental du Morbihan a accordé à la commune une subvention de 6 725 € soit 25 % du montant des travaux HT.

Une consultation d'entreprises a été effectuée et publiée dans le journal « Ouest France » le 13 Juin 2015 conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics. Quatre entreprises susceptibles d'effectuer les travaux ont formulé une offre.

La commission « Marchés Publics », réunie le 10 Juillet dernier, a analysé les offres aux vues des critères définis dans le règlement de la consultation (valeur technique 40 %, prix des prestations 60 %).

Au regard de cette analyse, M. le Maire **propose de retenir** « l'offre économique et technique » qui lui semble la plus avantageuse pour la commune, à savoir celle présentée par **l'Entreprise COLAS pour un montant total de 23 508 € TTC.**

Après discussion et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés **émet un avis favorable** concernant cette proposition.

N.B. : Pour mémoire, une enveloppe de 32 280 € TTC est prévue au BP 2015. Le mandatement s'opérera à l'article 2315 de l'opération d'équipement n° 113 « Aménagement Urbain » du budget général.

Recours à emprunt

M. le Maire rappelle aux élus municipaux que lors du vote du budget primitif 2015, un recours à emprunt à hauteur de **360 000 €** était prévu afin d'équilibrer le budget. Compte tenu des derniers éléments reçus en matière de dotations de l'État (supérieurs à ceux estimés au budget primitif) et de la diminution de la participation de la commune aux travaux de montée en débit, l'emprunt envisagé s'élèverait à 300 000 €. M. le Maire informe l'assemblée municipale de la consultation de six organismes bancaires pour un recours à emprunt destiné à financer l'extension des locaux de la salle de sports et les travaux connexes à l'aménagement foncier. Quatre organismes ont formulé une offre.

Considérant:

- les diverses propositions de financement enregistrées à l'issue de la consultation,
- le planning d'exécution des travaux,
- le besoin de financement de ces deux opérations,
- l'étude de l'encours de la dette prévisionnel

M. le Maire **demande** à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'opportunité ou non d'assurer ce financement par appel à emprunt. Après discussion et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés:

- **décide** de contracter un emprunt aux caractéristiques suivantes:
 - organisme prêteur: La Banque Postale
 - montant du prêt: 300 000 €
 - durée: 15 ans

- taux fixe de 2,17 %
 - périodicité de remboursement: trimestrielle
 - mode d'amortissement: capital constant
 - 1^{ère} échéance: 1^{er} janvier 2016
 - versement des fonds: au plus tard le 17 sept. 2015
 - frais de mise en place: 0,20 % du montant emprunté, soit 600 €
- **autorise** par conséquent M. le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.
 - **habilite** M. le Maire à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de prêt et lui donne tous pouvoirs à cet effet.

Service d'astreintes : modification des modalités d'indemnisation

M. le Maire rappelle aux élus municipaux que par délibération du 30 avril dernier, un service d'astreinte a été mis en place le week-end au sein des services techniques de la commune.

L'indemnité correspondante avait été fixée à 109,28 par astreinte du week-end, conformément à la circulaire n°13-07 du 3 mai 2013. M. le Maire informe l'assemblée municipale de la mise à jour de cette circulaire le 16 juin 2015. L'indemnité d'astreinte pour le week-end a ainsi été revalorisée à 116,20 €. Afin de se conformer à la réglementation en vigueur, M. le Maire **propose** d'acter cette revalorisation à compter du 16 juin 2015. Après discussion et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés **émet un avis favorable** concernant cette proposition.

Tarif des repas au restaurant scolaire municipal

M. le Maire informe les élus municipaux qu'en égard aux dispositions du décret n°2006-753 du 29 Juin 2006 du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, les Collectivités Territoriales ont désormais la faculté de déterminer librement le prix tarifaire de la restauration scolaire fournie aux élèves des écoles maternelles et élémentaires.

Toutefois, en son article 2, le décret évoqué précédemment, précise que le prix tarifaire ne peut être supérieur au coût par usager, résultant des charges supportées au titre du service de restauration, après déduction des subventions de toute nature bénéficiant à ce service y compris lorsqu'une modulation est appliquée.

- **Considérant** ces dispositions réglementaires,
- **Vu** le coût de revient d'un repas clairement élucidé à l'issue de l'année 2013/2014, M. le Maire **propose** aux conseillers municipaux, après consultation de son bureau municipal, de fixer pour l'année scolaire 2015/2016 :

- le prix du repas servi aux **élèves** des écoles maternelles et élémentaires de Noyal-Muzillac à **3,30 €** soit une progression de **+1,54 %** par rapport à l'année écoulée,
- le prix du repas servi aux adultes à 5,55 € soit une progression de +0,9 % par rapport à l'année précédente.

Après délibération et vote à main levée, l'assemblée délibérante, par 21 voix Pour et 1 abstention, **émet un avis favorable** concernant cette proposition. ■

• Conseil du 17 septembre 2015

Travaux de menuiseries sur divers bâtiments communaux : Désignation de l'entreprise

Par délibération du 28 Avril 2011, des travaux de rénovation de menuiseries extérieures sur différents bâtiments communaux avaient été confiés à l'entreprise Patrick RYO de NOYAL-MUZILLAC pour un montant de 37 367,82 € TTC.

Une partie de ces travaux a été réalisée en 2011 (remplacement des ouvertures de la cantine et rénovation des menuiseries extérieures de l'église) et en 2013 (menuiseries extérieures de l'ALSH). Après plusieurs relances et une mise en demeure de l'entreprise de réaliser les travaux restants, le contrat avec celle-ci a été résilié le 17 Avril 2015.

Les travaux restants à effectuer concernent :

- la maison du patrimoine (porte entre dégagement RDC et salle n° 02)
- l'ossuaire du cimetière (menuiseries extérieures)
- les vestiaires de foot (remplacement de portes)
- l'ALSH (menuiseries extérieures et cloisons WC)

Une consultation de cinq entreprises de menuiserie a été effectuée. Trois entreprises susceptibles d'effectuer les travaux ont formulé une offre.

La commission « Marchés Publics » a analysé ces offres et propose de retenir « l'offre économique et technique » qui lui semble la plus avantageuse pour la commune à savoir celle présentée par l'Entreprise BG Menuiserie de Marzan pour un montant total de 15 021,29 € TTC.

Après discussion et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés **a émis un avis favorable** concernant cette proposition.

Programme Voirie « 2016 » : Sollicitation d'une aide financière auprès du département

Le nouveau programme départemental pour investissement sur la voirie communale et rurale (PDIC), s'adresse aux communes pour les travaux de revêtements superficiels et curages de fossés des voies communales, hors agglomération.

Considérant la date limite de dépôt des dossiers de subvention, fixée au 1^{er} Octobre 2015 par le conseil départemental, le conseil municipal, **décide unanimement de solliciter**, sans plus attendre, auprès du département

une aide financière pour le « programme 2016 » de travaux d'entretien et de réfection de la voirie communale, d'un montant prévisionnel de **66 020 € HT**.

M. le Maire précise que la commission municipale « Voirie » arrêtera, début 2016, les secteurs prioritaires d'intervention.

Par la suite et après le vote du budget primitif 2016, la désignation de l'entreprise pourra être effectuée après mise en concurrence effective s'inscrivant dans le cadre d'une procédure adaptée en terme de marchés publics.

Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

M. le Maire présente aux élus municipaux le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif. Celui-ci est destiné à l'information des usagers du service et est consultable en mairie. Les principales dispositions de ce rapport sont les suivantes :

› **le service public d'assainissement collectif** est affermé à la société VEOLIA par un contrat de délégation de service public de 12 ans du 1^{er} Oct. 2003 au 31 Déc. 2015.

› **le prix du service**: Evolution du prix du service de l'assainissement collectif et éléments constitutifs d'une facture de 120 m³ (moyenne de consommation d'eau pour une année pour un ménage de 4 personnes) :

	Montant au 1 ^{er} Janv. 2014	Montant au 1 ^{er} Janv. 2015	Évolution N/N-1
Part délégataire (HT)			
Abonnement	33,60	33,74	
Prix HT/m ³	1,842	1,85	
Consommation de 120 m ³	221,04	222	
TOTAL HT	254,64	255,74	+0,43 %
Part collectivité (HT) (délibération du 30.10.2014)			
Prix HT/m ³	1,66	1,66	
Consommation de 120 m ³	199,20	199,20	
Total HT	199,20	199,20	+ 0%
Total HT	453,84	454,94	
Total TTC	499,22	500,43	+ 0,24 %
Redevance modernisation des réseaux de collecte (versée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne)			
Prix HT/m ³	0,19	0,19	
Redevance HT pour 120 m ³	22,80	22,80	
Total TTC redevance	25,08	25,08	+ 0 %
Total final TTC 120 m³	524,30	525,51	+ 0,23 %
Prix au m³ TTC final	4,37	4,38	+0,23 %

• Conseil du 29 octobre 2015

Étude diagnostique de fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées : Choix du prestataire

M. le Maire rappelle que le conseil municipal avait, dans sa délibération du 30 Janvier 2014, décidé unanimement de réaliser une étude diagnostique de fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées.

Il rappelle également que cette étude est rendue nécessaire par la présence élevée et anormale d'eaux parasites arrivant à la station d'épuration (pointes à 80 %). Ces anomalies pourraient, à terme, remettre en cause l'intégrité même du système épuratoire de la STEP.

Une procédure de marché en procédure adaptée a ainsi été lancée, avec la publication d'un avis d'appel public à la concurrence le 16 Juillet 2015.

La commission « Marchés Publics » a procédé à l'analyse des offres conformément aux critères énoncés dans le règlement de consultation, à savoir, valeur technique (60 %) et prix (40 %).

M. le Maire propose à l'assemblée municipale de retenir « l'offre économique et technique » qui lui semble la plus avantageuse pour la collectivité, à savoir celle présenté **par le Cabinet « B3E » de Quimper** pour un montant de base de **15 600 € TTC**.

Schéma directeur d'organisation et de mutualisation des services à l'échelle du territoire communautaire

M. le Maire rappelle que la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales impose aux communautés de communes l'élaboration et l'adoption d'un schéma de mutualisation avant le 31 décembre 2015.

Pour mener à bien cette réflexion, la communauté de communes « Arc Sud Bretagne » a décidé de recourir à une mission d'assistance et de conseil externe, confiée au cabinet « Décision Publique ».

Dans le cadre de cette étude, une démarche a été engagée auprès des élus communautaires et des directeurs généraux des services des communes du territoire afin de débattre des enjeux de la mutualisation sur le territoire d'Arc Sud Bretagne.

Le projet de schéma de mutualisation repose sur 2 axes d'évolution de l'organisation des moyens sur le territoire :

- **Le premier axe d'évolution** propose de tendre vers l'efficacité de l'action publique en partageant des informations et des expertises sur le territoire par la mise en réseau des acteurs mais également par la mise en place d'un intranet ou de tout autre support d'échange d'information. Le deuxième volet de cet axe a pour objectif de développer les fonctions ressources, que sont les achats, l'ingénierie technique, le Système d'Information Géographique et l'informatique.
- **Le second axe d'évolution** s'intéresse aux réflexions sur les politiques publiques et les compétences communautaires.

Ces deux axes ont été traduits par **dix actions concrètes** qui devront être mis en œuvre pendant la durée du schéma de mutualisation, soit jusqu'en 2020.

Des actions concrètes de court terme seront traduites en fiches action :

- la mise en réseau des acteurs,
- la mise en place d'un outil collaboratif/ intranet,
- la mutualisation des achats,
- favoriser la mutualisation des matériels,
- la création d'un service commun « Ingénierie ».

Des pistes sont proposées pour favoriser les mutualisations sur la durée du mandat et répondre aux besoins exprimés. Ainsi, sans qu'aucune décision de mutualisation ne soit prononcée dans l'immédiat, il est proposé d'engager des études sur l'opportunité de création des services communs suivants :

- l'étude de la création d'un système d'information géographique commun,
- l'étude de la mutualisation de certaines missions de gestion des ressources humaines,
- l'étude de la création d'un service commun « système d'information »,

De même, il est proposé d'inscrire comme prioritaire l'étude des 2 compétences suivantes :

- évolution des compétences en matière d'enfance/ jeunesse et de la compétence RAM (relais d'assistantes maternelles),
- l'élaboration d'un schéma des équipements sportifs et culturel du territoire.

M^{me} LAFAURIE-LE DIVELLEC estime que la mutualisation des équipements sportifs engendrera un coût de transport important pour les communes, sans compter l'incidence environnementale.

Après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, par 4 voix pour et 17 abstentions, **approuve** ce projet de schéma de mutualisation.

Surtaxe Assainissement applicable pour l'année « 2016 »

M. le Maire explique aux élus municipaux que dans la perspective des prochaines facturations, l'assemblée délibérante doit procéder pour l'exercice « 2016 » à la fixation du tarif relatif à la surtaxe d'assainissement perçue par la collectivité noyalaise.

Considérant le budget annexe « assainissement collectif »,

Considérant l'étude diagnostique de fonctionnement du réseau eaux usées, qui va démarrer très prochainement, l'assemblée délibérante **décide unanimement de maintenir, pour l'année à venir, la surtaxe d'assainissement au même niveau que celui appliqué en 2015.**

Réflexion sur un projet d'accueil périscolaire (matin, midi, soir)

M^{me} **LAFURIE-LE DIVELLEC** informe les élus municipaux des travaux des commissions « affaires scolaires » et « jeunesse » relatifs au projet d'accueil périscolaire (garderie du matin/soir et cantine du midi).

Après un rappel de la réglementation (taux d'encadrement, qualification du personnel...) et des subventions pouvant être allouées par la CAF, M^{me} **LAFURIE-LE DIVELLEC** présente, tout d'abord, un état des lieux de l'organisation actuelle des garderies périscolaires des 2 écoles (Jean-Marie Boëffard et Notre-Dame du Sacré Cœur) et de la pause méridienne.

Ensuite, les perspectives d'évolution sont présentées, en tenant compte pour la garderie de deux scénarii (accueil périscolaire commun aux 2 écoles, ou uniquement avec les enfants de l'école JMB) dans les locaux du centre de loisirs.

Financièrement parlant, en tenant compte du besoin de personnel supplémentaire et des subventions de la CAF, la création d'un accueil périscolaire le matin et soir représenterait pour la commune un gain annuel compris entre 6 400 et 8 100 € (selon le scénario retenu). Ce gain permettrait de compenser les dépenses supplémentaires, liés aux frais de personnel, pour la pause méridienne. Ce qui représenterait un coût supplémentaire annuel global compris entre 6 900 € et 8 400 €.

M^{me} **LAFURIE-LE DIVELLEC** présente les principaux avantages de la création d'un accueil périscolaire, à savoir l'amélioration de l'accueil des enfants dans des locaux adaptés et la mise en place d'un projet éducatif ainsi que la possibilité d'une étude surveillée.

Elle ajoute que la question des trajets entre l'école Notre Dame du Sacré Cœur et le centre de loisirs pourra se régler par le biais des cars scolaires. La commune devra alors acheter des cartes de transport non nominatives, financées à hauteur de 50 % par le Département.

M^{me} **LAFURIE-LE DIVELLEC** précise qu'un questionnaire sera distribué aux parents et qu'une réunion publique d'information est prévue le mardi 1^{er} décembre dans les locaux de la mairie.

M. **LOYER** insiste sur l'importance d'un règlement intérieur commun et sur la nécessité d'une réflexion en terme de sécurité des piétons aux abords des locaux du centre de loisirs.

Enfin, M^{me} **LAFURIE-LE DIVELLEC** informe les élus municipaux que le conseil municipal sera amené à se prononcer par délibération sur la création ou non d'un accueil périscolaire (matin/soir et/ou midi) au plus tard lors de sa séance de janvier. ■



© Shutterstock - Halipoint

**Tous les comptes rendus complets
des conseils municipaux sont consultables
sur le site internet de Noyal-Muzillac.
www.noyal-muzillac.fr**

Les vœux du Président

« Depuis les élections locales en mars 2014, les élus communautaires (conseil, bureau et commissions) sont à pied d'œuvre. Les dossiers n'ont pas manqué et le programme restera chargé pour l'année 2016. Expliquer l'action publique en période d'incertitude n'est pas une chose aisée. Le contexte financier ne nous facilite pas la tâche. De plus, les collectivités locales sont en pleine évolution. L'adoption, cet été, de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de La République) clarifie le rôle de chacun et renforce la position de la Région. Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui sera arrêté par le Préfet d'ici à la fin 2016 vise à caler le périmètre des Communautés de communes sur celui du bassin de vie. Arc Sud Bretagne n'est pas impactée, puisque sa population dépasse largement le seuil minimum de 15000 habitants en dessous duquel la fusion avec les voisins s'impose. Il est crucial de poursuivre la réflexion sur notre organisation et de préparer l'avenir.

Parmi les leviers à actionner, deux sont à mettre en œuvre en priorité :

- la mutualisation de nos moyens (humains, matériel...) entre la Communauté de Communes et ses communes membres mais également avec les collectivités voisines de notre territoire.
- la planification de nos investissements et de nos actions. Les élus, récemment réunis en séminaire, ont précisé que les arbitrages financiers devront se faire en fonction de l'intérêt communautaire des projets. Il s'agit de dresser des priorités. Cette gestion saine tient compte d'une nécessaire proximité et de la solidarité. Malgré une diminution des moyens financiers accordés par l'État aux collectivités, l'action doit se poursuivre.

Je vous adresse tous mes vœux pour cette année 2016! »

André Pajolec, Président

L'agence postale communale a ouvert ses portes

Plus de mails, moins de courriers, les comportements des usagers changent... Afin de maintenir un service de proximité sur le territoire, les communes d'Ambon et de Noyal-Muzillac ont récemment signé une convention tripartite, avec La Poste et Arc Sud Bretagne. L'agence postale communale de Noyal a ouvert le 1^{er} octobre 2015.

Dans le cadre d'une agence postale communale, c'est la commune qui assure le fonctionnement de l'agence: mise à disposition du personnel, dépenses de fonctionnement, bâtiment... Elle décide seule de ses horaires d'ouverture. En contrepartie, La Poste verse à la commune une aide à l'installation (maximum, 3 381 €). Elle fournit le matériel et

forme le personnel. Chaque mois, elle verse une aide de 1 127 €. La Communauté de Communes accorde une aide supplémentaire d'un montant de 200 € par mois.

L'agence postale communale prend en charge les opérations habituelles de banque et de poste. Mais elle est aussi, un relais local d'information, notamment en matière de tourisme. Une tablette numérique permet de consulter les sites publics (CPAM, CAF, Pôle Emploi...). ■

Patrick Beillon, maire de Noyal-Muzillac

André Pajolec, Président

Plus de proximité dans les ateliers informatiques

Arc Sud Bretagne adapte sa politique en matière de TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), en tenant compte des usages. Des accès wifi gratuit sont possibles dans les 3 bureaux d'accueil de Tourisme Arc Sud Bretagne. Des connexions, à un coût accessible, sont possibles dans les médiathèques.

3 formules au choix

Pour améliorer ses pratiques dans le domaine de l'informatique, 3 formules au choix sont proposées (Atelier, Forum ou Foire aux Questions), et avec un souci de proximité: les activités se délocalisent sur l'ensemble du territoire. Ils seront programmés chaque trimestre. ■

Les Seniors restent connectés même pendant les vacances...

Des animations ouvertes à tous les seniors sont programmées chaque semaine, le jeudi de 9h30 à 11h30.

Le programme est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes, dans les mairies et les Offices de Tourisme.

À la Résidence de la Marinière à Muzillac ou à l'Accueil de Loisirs Vacances à la Carte pendant les vacances, des sujets très ludiques permettent de rester connecté et de s'ouvrir au monde même quand se déplacer devient plus compliqué.

Bruno Le Borgne,
vice-président en charge des TIC

Le programme est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes, dans les mairies et les Offices de Tourisme. Tél: 06 31 28 54 72 - Mail: tic@arcsudbretagne.fr - Site internet: www.arc-sud-bretagne.fr

Site Internet: comment trier mes déchets?

Lors de la séance du conseil communautaire le mardi 4 novembre, Joël Bourrigaud et Bruno Le Borgne ont présenté le moteur de recherche mis en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes. Il vous permet d'identifier les filières de tri et, ainsi, de contribuer à diminuer le volume de déchets déposés dans les ordures ménagères (25 % en 2014).

Bien trier, c'est important...

Les filières de tri sont organisées: elles récupèrent les matériaux et les valorisent en les transformant. Cette matière secondaire, issue du recyclage, est réinjectée dans la filière d'origine. Le verre par exemple se recycle à l'infini. Parfois, le matériau devient une matière secondaire dans une autre filière. Savez-vous qu'avec 15 bouteilles en plastique transparent, on fabrique un tee-shirt? Pour organiser ces filières de valorisation, il faut organiser les filières de tri. Les déchets sont collectés en porte-à-porte, en apport volontaire ou en déchetteries. Au domicile ou en déchetterie, pour bien valoriser, il faut bien trier!

Un outil simple à utiliser, accessible depuis chez vous

Vous ne savez pas où déposer un déchet, par exemple votre pot de yaourt. Cliquez sur le moteur de recherche « Vos Déchets » depuis la page d'accueil du site de la Communauté de Communes: www.arc-sud-bretagne.fr.

Renseignez le nom du déchet, cliquez sur Rechercher pour avoir la réponse. Plusieurs solutions peuvent vous être proposées: une filière de réemploi, une filière de tri... Si le déchet n'est pas renseigné, laissez-nous un message. Nous compléterons la base de données.

Le bilan des actions engagées

Cet outil vient compléter la liste des actions visant à optimiser le coût du service, améliorer la qualité du service, diminuer le volume de déchets collectés et améliorer la qualité du tri.

- Arrêt de la collecte des cartons pour les professionnels: Économie estimée à 30 000 € (2015) et 40 000 € (2016).
- Meilleure gestion des moyens humains: Fermeture de la Plateforme des déchets verts à Damgan le lundi (économie estimée à 3 000 €) et économie de personnel et de frais liés à la fin de la redevance, 50 000 €.

- Mutualisation de la benne à ordures ménagères avec Questembert Communauté: La location (16 400 €) évite un achat à hauteur de 172 000 € (amortissement sur 8 ans), les frais d'entretien et d'assurances.
- Développer de nouvelles filières avec les Bornes TLC Le Relais: Les bornes textiles sont passées de 12 à 25 (127,5 tonnes collectés en 2014).
- Taux de refus amélioré grâce aux consignes de tri et à l'application de l'autocollant: Quand des ordures ménagères non recyclables viennent polluer des déchets recyclables, elles doivent être redirigées vers un centre de traitement, ce qui augmente le coût de la collecte sélective. Le taux de refus en 2015 est maîtrisé avec un taux moyen de 12.45 % depuis le début de l'année (en 2014: 14.8 %).
- Simplifier le flux dans les Déchetteries: Les sacs jaunes ne sont plus acceptés en déchetteries. Cette action a un double impact: elle limite le coût de collecte puisque le camion ne passe plus dans les 4 déchetteries. Elle limite aussi le nombre de voitures sur site et sécurise les conditions de circulation.
- Distribution gratuite de compost en vrac, mars 2015: Une partie du compost produit à partir des déchets végétaux déposés sur Arc Sud Bretagne a été distribué gratuitement en mars 2015 sur la plateforme de Muzillac.
- Lavage des bornes de déchets: Le lavage, la désinfection et désodorisation des bornes permet de réduire les problèmes d'odeurs. Coût annuel estimé: 27 000 €.
- Zone de gratuité, le 6 juin 2015: 140 visiteurs sont venus faire des dons et / ou trouver des objets. Sur les 720 kg d'objets déposés, 478 kg ont trouvé un nouveau propriétaire. Les biens n'ayant pas trouvé preneur ont été donnés à l'association Les Robins des Benne. ■

Joël Bourrigaud,
vice-président en charge de l'environnement
Bruno Le Borgne,
vice-président en charge de la Communication

Les calendriers de collecte sont disponibles sur le site internet et à l'accueil de la Communauté de Communes, à l'accueil de la mairie.

Tourisme Arc Sud Bretagne



© TASB

Accueil - Antenne de Muzillac

Bilan de la saison estivale 2015

De manière générale, le bilan de la saison est plutôt positif au niveau de la fréquentation du Morbihan entre avril et août 2015. Bon début de saison avec un calendrier des ponts du mois de mai très favorable. Le Morbihan a aussi bénéficié de l'effet Semaine du Golfe.

Une première quinzaine de juillet qui démarre très fort avec une hausse de fréquentation française et une hausse nette de fréquentation étrangère, entraînant une nette augmentation des ventes de billetteries et d'excursions maritimes notamment, sous une météo clémente. On constate plus de courts séjours, hébergements non marchands (chez des amis, famille), et toujours des réservations de dernière minute. En août, les visiteurs étaient au rendez-vous, avec une hausse de fréquentation, notamment de la clientèle étrangère et de la billetterie pendant la première quinzaine d'août. Une deuxième quinzaine plus timorée, marquée par une météo maussade et une baisse de la durée de séjour et des ventes.

Baisse de la fréquentation au mois de septembre, météo maussade. Exception à Damgan le week-end du 5/6 septembre où l'office triple sa fréquentation par rapport à 2014, effet Festival International Bretagne Sud.

Téléchargez le bilan complet sur notre site internet: www.tourisme-arc-sud-bretagne.com

En 2015, nous avons accueillis **112 240*** visiteurs (du 1^{er} janvier au 30 septembre) dans nos bureaux d'information touristiques.

**Chiffres septembre cumulés sur toutes nos antennes (compteurs électroniques à Muzillac et Damgan, manuel sur autres antennes)*

LES CLIENTÈLES

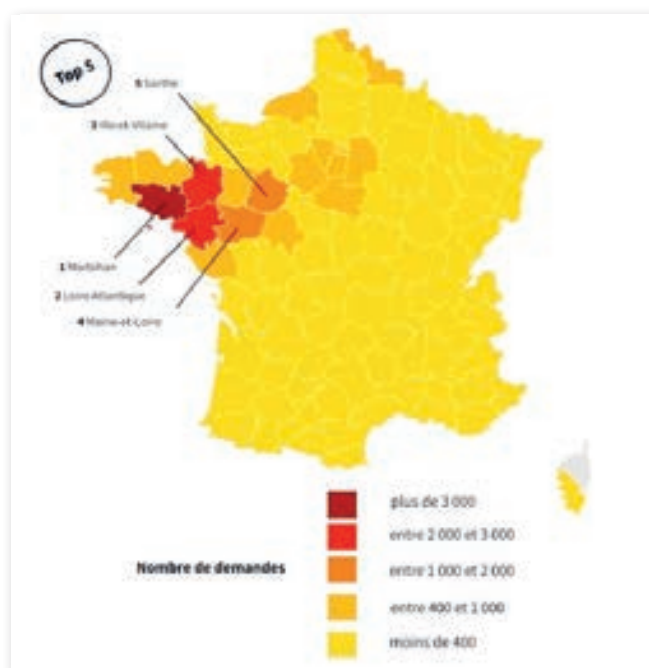
La clientèle française reste majoritaire sur l'ensemble de nos antennes, de l'ordre de 96 %. Exception pour l'antenne de La Roche-Bernard, qui comptabilise 20,5 % de clientèle étrangère (en hausse de 2 % par rapport à 2014), phénomène dû en grande partie par la présence de la clientèle britannique sur le port de plaisance de la Petite Cité de Caractère. À Muzillac, en juillet et août la clientèle étrangère a doublé par rapport à 2014. À Damgan elle reste stable.

LEUR ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Top 5 des clientèles étrangères:

- 1 Royaume-Uni
- 2 Belgique
- 3 Allemagne
- 4 Espagne
- 5 Suisse

Top 5 des départements français:



Bilan des Visites et Circuits du Patrimoine



Visite Patrimoine - Ambon

Proposés tout l'été par Jacques Hazo, animateur du Patrimoine, les visites et circuits du patrimoine sont devenus un « incontournable de l'été » et démontre l'intérêt du public pour la diversité de notre patrimoine historique. Hausse de 6 % des visites à pied.

Animations de Noël



Manifestation culturelle

- **Samedi 5 et dimanche 6 décembre :**
Marché de Noël – NOYAL-MUZILLAC
- **Dimanche 6 décembre :**
Marché de Noël – MARZAN
- **Samedi 12 décembre :**
Marché Noël – AMBON
- **Samedi 12 et 13 décembre :**
Marché de Noël – DAMGAN
- **Samedi 13 décembre :**
Marché de Noël – MUZILLAC
- **Dimanche 13 décembre :**
Marché de Noël – SAINT-DOLAY
- **Dimanche 20 décembre :**
Marché Noël – PEAULE
- **En décembre :**
Animations de Noël – LA ROCHE-BERNARD

Idées Réveillons!



Préparation culinaire à base de Saint-jacques

Les restaurateurs partenaires du territoire, vous proposent des menus réveillons gourmands et gourmets. Retrouvez toutes les offres du territoire dans le livret « Idées Réveillons » réalisé par Tourisme Arc Sud Bretagne.

Disponible dans les antennes de Damgan, Muzillac et La Roche-Bernard ainsi qu'en téléchargement sur notre site internet :

www.tourisme-arc-sud-bretagne.com

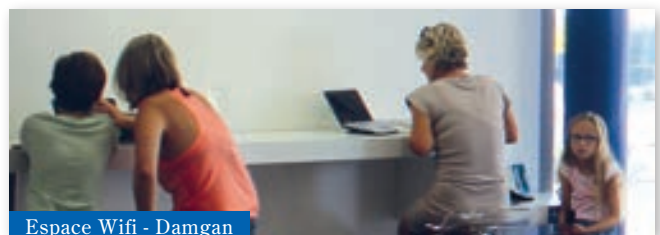
Guide des Associations

Tourisme Arc Sud Bretagne réalise chaque année le « Guide des Associations » qui répertorie les différentes associations du territoire: culturelles, sportives, musiques etc.

Nous remercions les associations de nous communiquer toutes nouvelles modifications de coordonnées, changement au niveau du bureau, auprès de Cécile à Muzillac : **02 97 41 53 04** - tourisme.muzillac@arcsudbretagne.fr

Pour les nouvelles associations : n'hésitez pas à vous faire connaître!

Et toujours un espace Wifi gratuit



Espace Wifi - Damgan

Les antennes de l'Office comportent également un espace de connexion wifi gratuite réservé à toutes les personnes qui souhaitent consulter Internet en toute tranquillité. ■

École communale Jean-Marie Boëffard

• Le mot du directeur

La rentrée de septembre s'est faite dans de très bonnes conditions, les 208 élèves ont été accueillis dans les 8 classes de l'école par les enseignants habituels. L'année scolaire 2015-2016 sera une année très chargée avec :

- la mise en place, dès cette rentrée, des nouveaux programmes de maternelle (cycle 1 = PS-MS-GS)
- l'appropriation des nouveaux programmes élémentaires

• la modification du cycle 3 pour la rentrée 2016 (cycle 3 = CM1-CM2-6^e) qui nécessite une mise en place minutieuse afin d'assurer une excellente liaison école /collège.

- Le retour du CE2 en cycle 2 (cycle 2 = CP-CE1-CE2)
- L'élaboration des nouveaux projets d'école qui devront intégrer tous ces changements ainsi que les TAP.

Le directeur

• L'équipe éducative

L'équipe éducative de l'école, forte de 20 personnes, complétée par l'aide ponctuelle d'une psychologue scolaire, comprend :

- 9 enseignants
- 4 AtSEM
- 4 agents de service
- 3 AVS
- 1 EVS

• Accueil des PS1

Afin de favoriser l'accueil des tout petits, l'école a mis en place une classe maternelle permettant la prise en charge des 2 ans dans les meilleures conditions avec la possibilité d'une immersion progressive de ces jeunes enfants dans le monde scolaire.

L'établissement est ainsi en mesure de prendre en compte, au cours de l'année scolaire, tous les enfants nés en 2013 qui ne sont pas encore inscrits.

L'école s'appuie aussi sur :

- Une garderie municipale ouverte de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 19h.
- Une cantine scolaire qui offre aux enfants des repas « maison » de qualité.
- Le personnel des différents services de la commune.
- Le comité des parents d'élèves
- Une Amicale Laïque qui aide au financement et fédère les parents d'élèves autour de grands projets
- L'intercommune Arc Sud Bretagne pour certaines activités sportives ou culturelles (voile, natation, sport collectif, spectacles ...)
- Le SIDEM pour la musique.
- Le cinéma de Questembert.

• Le Conseil d'école

Le Conseil d'école est composé du directeur qui le préside, des enseignants de l'école, des représentants élus des parents d'élèves, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires. Le Conseil d'école vote le règlement intérieur et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école. Les parents élus peuvent être joints par courrier remis à l'école ou directement à l'adresse : jean-marie.boeffard@laposte.net

• La pédagogie

Le projet d'école, validé par l'Inspection Académique pour la période 2011 - 2016, comporte 4 grandes orientations :

- Maîtrise de la langue
- Personnalisation du parcours de l'élève
- La citoyenneté
- L'ouverture sur le monde.

L'école a articulé ces orientations autour de 11 objectifs prioritaires dont les actions, bien définies, doivent en assurer la bonne réalisation. L'avenir avec l'internationalisation des connaissances et du travail passe par la maîtrise des langues étrangères, notamment l'anglais. L'étude de cette langue démarre dès le CP à raison de 2 séances hebdomadaires assurées par des enseignants habilités. Les APC (activités pédagogiques complémentaires) remplacent le soutien et enrichissent le projet d'école.

• Quelques moments forts de l'école au fil du temps

Classe d'eau à Arzal

Du 18 au 20 mai, les élèves de CE2 ont effectué un séjour sur le thème de l'eau au centre PEP d'Arzal. Pêche à pied,

visite du barrage et de la passe à poissons étaient au programme. En outre, les enfants ont découvert l'usine de traitement d'eau de Férel et ont pu étudier le cycle de l'eau. Au travers d'expériences et d'observations, ils ont également pu apprendre comment rendre l'eau potable.

Le cyclisme

Le cyclisme à l'école, c'est avant tout apprendre à se déplacer en vélo en toute sécurité. C'est pourquoi cet apprentissage s'appuie sur les acquisitions, au préalable, du code de la route, des gestes secouristes de base, de l'équipement de sécurité et de l'entretien du vélo. Une fois l'aisance au guidon acquise sur le circuit de l'école, les élèves travaillent l'endurance au terrain des sports. La grande sortie nature sur la voie verte est la finalisation de tout ce travail. Cette année, les enfants ont parcouru le tronçon Questembert-Malestroit avec une escapade jusqu'au canal pour les plus aguerris.

Les APC, c'est reparti...

Ce sont des Activités Péri-éducatives Complémentaires, non obligatoires, menées par les enseignants (à ne pas confondre avec les TAP), ces activités peuvent être liées à un projet de l'école ou prendre la forme de soutien scolaire. Elles ont lieu chaque mardi de 16h30 à 17h45. Avec Aurélie et Juliette, les CM apprennent à utiliser le blog de l'école et les CM2 s'entraînent pour préparer le B2i (brevet informatique). Avec Stéphane et Dominique, des groupes d'élèves s'occupent du jardin : nettoyage, préparation des bacs, nouveaux semis, bricolages, décorations ou album pour laisser une trace du travail accompli. Avec Marie-Noëlle, Sylvane et Magali, il s'agit plutôt de soutien avec des jeux ou des exercices sur les sons, l'écriture et des jeux de mathématiques ou de logique.

Le cross du collège

Suite au bilan « cross du collège » auquel les classes de CM du secteur étaient traditionnellement invitées, il a été émis l'idée de mettre au point un cross CM sixième en parallèle et remplacement pour les CM de l'invitation à la date habituelle. En juin 2015, lors du dernier conseil école collège, au sein de la commission EPS, il nous a semblé que cela aiderait à la cohérence et cohésion du nouveau cycle 3 : (CM1 / CM2 / 6^e). Il s'agit de conjuguer effort physique et apprentissage de la solidarité (présence d'un stand du Secours Populaire sur place) tout en travaillant

la liaison entre l'école primaire et le collège. **Le cross est programmé le mardi 17 novembre 2015.** Chacun court en fonction de ses possibilités et sans idée de classement.

• Les actions et projets 2015-2016

Projet Art

Cette année, toutes les classes ont choisi un axe de travail commun : LES ARTS. Nous envisageons d'étudier diverses œuvres et d'explorer des techniques artistiques variées : peinture, volume, photographie... L'an passé, tous nos élèves avaient déjà pu découvrir et créer des mosaïques grâce à l'apport du mosaïste Jacques Pisani.

D'ores et déjà, les enfants ont travaillé en s'inspirant d'œuvres d'artistes plus ou moins connues. Nous avons également choisi une toile abstraite du peintre KANDINSKY (composition N°8), qui sera une base de recherches, à décliner de différentes manières dans les classes : il sera intéressant d'exposer et comparer les productions, pour voir les diverses interprétations et propositions des enfants. Outre la découverte de techniques d'art visuel, ce travail permet aux élèves :

- d'échanger et de débattre : décrire les œuvres, les interpréter, proposer des idées...
- de communiquer : exposer leurs travaux.
- de se constituer un répertoire d'œuvres, donc une culture commune. Nous envisageons aussi, en fonction des possibilités de financement, d'emmener des classes au musée, ou de faire intervenir des artistes locaux.

Parallèlement les enfants exploreront aussi les arts de la littérature, notamment par un travail autour des contes et des albums pour les plus jeunes, et au travers du projet des Incorruptibles dans les 8 classes. Sans oublier l'art musical, avec les intervenantes. Les maternelles et CP envisagent la création d'un conte musical en fin d'année.

Prix des incorruptibles

Toute l'école, de la toute petite section au cm2, participe cette année au grand prix des lecteurs « **les incorruptibles** ». Chaque cycle se voit proposer une série de 5 à 7 livres. Les élèves et leurs parents vont, tout au long de l'année, lire les œuvres proposées. Des jeux de lecture sont proposés tous les mois. L'élection des livres favoris aura lieu à l'école dans le courant du mois de mai après la clôture du quiz et du concours d'illustrations. Voici encore un beau projet collectif et annuel.



Séjour à Monteneuf

Du 14 au 18 septembre, les 53 élèves de GS et CP ont découvert la forêt de Monteneuf et ses habitants réels ou imaginaires. Tout au long de la semaine, au gré des sentiers et des contes, ils ont appris à distinguer les différents arbres, les empreintes d'animaux, à observer les insectes lors du Safari-Humus. Ils ont fait travailler leur imagination autour du thème des Korrigans: fabrication de cabanes, de parfums, de recettes de cuisine et découverte sensorielle sur le sentier d'Ozégan.

Classe de neige

Les élèves de CM1 et de CM2 se rendront en classe de neige du 16 au 23 janvier au centre Montmija situé à

Ascou-Pailhères en Ariège (Pyrénées). À cette occasion, ils étudieront le milieu montagnard, pratiqueront des sports nouveaux: ski de descente, luge, raquettes... sans oublier les jeux de neige! La vie commune aidera à acquérir une attitude autonome, à se responsabiliser, à respecter et aider ses camarades.

Notre école est dotée d'un site fonctionnant sous la forme d'un « blog » où les informations administratives côtoient la vie des classes. Venez nous rejoindre au:

www.ecolecommunalejmb.fr/blog

L'équipe éducative remercie la commune pour son investissement au profit des enfants, les parents élus pour leurs actions et l'Amicale Laïque pour son soutien. ■

Amicale Laïque

L'Amicale est une vieille association créée il y a déjà 43 ans (en 1972) à l'école publique de Bourgerel par des parents d'élèves désireux d'apporter un petit plus pédagogique à leurs enfants. D'années en années, d'école en école, de directeur en directeur, l'Amicale a réussi à perdurer et s'est ancrée durablement dans le paysage associatif noyalais. Les manifestations ont évolué et se sont adaptées avec le temps mais toujours avec le même objectif: le bien-être éducatif de nos enfants. Cette Amicale fonctionne grâce au bénévolat des parents d'élèves, des membres du bureau et des enseignants de l'école Jean-Marie Boeffard. Toutes ces personnes contribuent à la vie de cette association où le maître mot est la convivialité.

Cette année comme les années précédentes, nous avons continué à nous mobiliser pour nos enfants avec comme objectif de diminuer le plus possible les coûts des activités péri-scolaires. Elle a été marquée par quelques changements au niveau du bureau avec l'arrivée de nouveaux membres ainsi que le financement de gros projets scolaires et péri-scolaires. Pour l'année scolaire 2015/2016, le projet global pédagogique au sein de l'école, sera axé sur l'art. À ce titre, plusieurs projets sont en cours d'élaboration notamment:

- le concours « au prix des incorruptibles » dont l'achat des livres a été financé par l'Amicale laïque,
- une classe de neige pour les CM1-CM2 en Janvier prochain à Ascou dans les Pyrénées,
- une sortie sur trois jours à Arzal pour la classe de CE2 au printemps prochain.

En ce qui concerne, nos activités 2015: quatre manifestations ont été organisées: un loto en mars, la fête de l'école en juin, un vide-grenier en août et un repas couscous en octobre. Toutes ces fêtes ont été couronnées de succès et ont permis à l'association de collecter des ressources finan-

cières apportant des activités complémentaires aux enfants de l'école, un plus pédagogique indéniable qu'il convient absolument de poursuivre avec l'aide de TOUS les parents d'élèves. Pour l'année 2016, les mêmes manifestations seront renouvelées afin de garder une constance dans notre trésorerie: le loto: 12 mars 2016, la fête de l'école: 5 juin 2016, le vide-grenier: 28 août 2016, le repas couscous: 8 octobre 2016.



Le bureau de l'Amicale a été revoté le 25 septembre dernier lors de son assemblée générale et sa composition est la suivante:

Président: Stéphane BURBAN

Vice-Présidents: Didier LOYER et Arnaud CROIZILLE

Trésorier: Cédric SAVARY

Trésoriers adjoints: Sandrine SINNESAL et Géraldine THILLE

Secrétaire: Karine LE THIEC

Secrétaires adjointes: Claire METAYER et Cassandra ADOUE

Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2016. ■

Prochaine date à retenir...

LOTO le 12 Mars 2016 - Salle de la Michochène
VENEZ NOMBREUX, TENTEZ VOTRE CHANCE!!

École du Sacré Cœur



• L'équipe éducative

La rentrée 2015, c'est : **101 enfants inscrits** répartis en 4 classes. L'équipe éducative est donc composée de :

- 4 enseignants
- 1 enseignante spécialisée
- 2 ASEMS et agents de service

Une garderie accueille les enfants de l'école de 7h30 à 8h40 et de 16h30 à 19h00. Nous avons rallongé le temps dû la garderie du soir suite à une demande des parents. L'étude surveillée est toujours mise en place le soir (de 17h à 17h30) pour les élèves à partir du CP. Le midi, ce sont environ 80 élèves qui sont accueillis à la cantine municipale où sont servis des repas équilibrés et de très bonne qualité.

• Pédagogie

Le projet d'établissement de l'école SACRE COEUR est élaboré autour de 3 axes :

- **l'axe éducatif** : préparer les enfants à la vie en société en leur apprenant les lois, les règles et les normes ; encourager l'entraide entre les enfants ; susciter la curiosité et l'ouverture au monde ; comprendre et accepter la singularité de chacun,
- **l'axe pédagogique** : offrir à chaque enfant la possibilité de construire ses apprentissages à son rythme ; améliorer la réussite de chaque élève en proposant une pédagogie diversifiée et accompagner les enfants dans leurs apprentissages pour les aider à franchir les obstacles ; développer la créativité des élèves,

- **l'axe pastorale** : favoriser les conditions de la rencontre de Jésus-Christ et soutenir l'approfondissement de la foi chrétienne ; favoriser l'éveil de chaque enfant à sa dimension intérieure et à son humanité.

L'internationalisation des connaissances et du travail nous implique de débiter la maîtrise de l'anglais dès la maternelle. Cette sensibilisation est faite sous forme de rituels et de chansons quotidiennes. Dès la classe de CP, à raison de 2 séances par semaine, ce sont des enseignants de l'école, habilités, qui assurent l'enseignement de cette langue.

• Projets

Nous continuons à travailler avec le programme Éco-École. Cette année, le comité de suivi composé des enseignants et de parents d'élèves ont décidé de travailler sur le thème des déchets tout en continuant de travailler sur les thèmes déjà abordés ces dernières années. Différentes actions et projets seront menés autour de ce thème.

Le célèbre spectacle de Noël attire, comme à l'habitude, toute l'attention de l'équipe enseignante et des élèves. Nous travaillons en collaboration avec Alex JOSSE intervenant musical CMR pour offrir aux parents et amis de l'école un spectacle qui sera le fruit du travail des enfants. L'intercommunalité Arc Sud Bretagne participe, comme chaque année, à l'élaboration de **diverses activités sportives et culturelles** : la piscine, la voile, la course d'orientation, les spectacles.

Les élèves de CM2 se préparent à l'organisation d'**un voyage à vélo** qui se déroulera sur deux jours. Ils devront travailler sur la sécurité routière, sur le choix de l'itinéraire, sur la réservation des visites ou bien encore sur la gestion des repas. De quoi travailler pour le bon déroulement de ce périple !

Une classe de neige aura lieu du 10 au 16 janvier 2016 à Saint Jean d'Arves, en Savoie au profit des 35 élèves de CM1 et CM2. Ils découvriront un autre milieu, la montagne, l'apprentissage de la vie en collectivité et ainsi devenir plus autonome, plus respectueux de soi et des autres dans la conscience de la différence. Cette sortie est financée à hauteur de 50 % par l'APEL et l'OGEC.

• Le caractère propre de l'Enseignement catholique

En tant qu'école catholique, nous proposons des **moments d'éveil à la foi et de catéchèse** qui sont l'occasion de réfléchir sur soi, de prier pour ceux qui le souhaitent, de chanter, de partager...

Notre caractère propre, c'est également des temps (à la rentrée, à Noël, à Pâques) où les enfants et leur famille se retrouvent pour partager une célébration ensemble autour du Père Jean Eudes. L'école participe également aux messes des familles de Noyal Muzillac.

• Les associations

Les parents sont toujours les partenaires de cette équipe et peuvent plus particulièrement participer à la vie de l'école à travers trois associations :

- **L'AEP** : l'association propriétaire a pour objet en coopération avec les deux autres associations d'assurer le développement, l'amélioration et la gestion des locaux.
- **L'OGEC** est le support juridique de l'école, il assume la vie matériel et financière de l'école (les comptes étant gérés par un comptable de métier).
- **L'APEL** regroupe des parents qui souhaitent s'investir dans l'animation de l'école : organisation de pots d'amitié, d'animations, de débats...

Nous vivons également d'autres moments de partage et de convivialité grâce aux animations proposées par l'APEL : **la fête de Noël** (le 12 décembre), **la tête de veau** (le 2 avril), **la kermesse** (le 26 juin)... Moments où vous êtes tous invités. C'est grâce aux bénéficiaires de ces différentes manifestations que l'APEL aide les familles à hauteur de 40 % sur l'ensemble des sorties scolaires.

L'équipe éducative vous souhaite à tous un très Joyeux Noël et par avance une bonne et heureuse année 2016.

• Sortie scolaire à Monteneuf

Au mois de juin, les élèves de la maternelle jusqu'au CM1 ont passé trois jours et deux nuits au centre des Landes à Monteneuf. Ce séjour entraine dans le cadre du projet d'école autour de la biodiversité. Grâce à plusieurs ateliers, ils ont pu découvrir différents milieux et la biodiversité qui leur est propre : la forêt, la mare...

Un temps clément leur a aussi permis de profiter pleinement du très beau site où ils étaient accueillis. Le soir, autour d'un feu de camp, ils ont écouté quelques contes et légendes bretonnes, avant de déguster des chamallows grillés. De quoi raconter plein de choses à papa et maman au retour. Les parents ont d'ailleurs aidé toute l'année à la réalisation de ce projet au travers de leur engagement dans les fêtes organisées. L'Apel a en effet financé la moitié du coût de cette sortie. Un bel engagement de tous et une belle réussite, pour le bonheur de nos enfants!

• Programme ÉCO-ÉCOLE

Depuis maintenant 4 ans, notre école participe au programme européen ECO-ÉCOLE. Celui-ci a pour objectif de travailler certains domaines liés à l'environnement au sein d'établissements scolaires. Après avoir travaillé sur l'énergie, l'eau et la solidarité, notre école a décidé de travailler sur la Biodiversité. Ce travail a été récompensé en juin car l'école a obtenu le Label Éco-École 2015.

• Matinée Portes-ouvertes

Le samedi 29 mai 2015, les portes de l'école se sont ouvertes. Les parents ont été pris en charge par des élèves qui ont pris le rôle de guides. Ils ont pu ainsi découvrir et apprécier les différents travaux effectués dans toutes les classes sur le thème de la BIODIVERSITE.

Après une visite de la classe de Fabienne où un diaporama retraçant l'année scolaire était présenté, les parents ont été visiter notre jardin. Ils ont alors participé à différents petits jeux sur la nature organisés par les élèves et découvrir les nouveautés de notre jardin : un parterre de fleurs et plantes réalisé avec le Domaine de Prière, une haie ples-sée, des nichoirs, des abris pour les animaux, un hôtel à insectes remis à neuf. Toutes ces nouveautés sont le fruit du travail des différentes classes.

La visite s'est achevée par la découverte des opérations de sciences participatives auxquelles a participé la classe de CM1-CM2 : Opérations BIRDLAB, SPIPOLL, Oiseaux des jardins et Escargots des jardins.

Pour clore la matinée, les élèves ont chanté un chant sur le thème de la Biodiversité avec l'aide de Alex, notre intervenant musical.





• Rencontre avec nos correspondants

Après une année d'échange régulier de lettres avec nos correspondants de Saint-André des Eaux, nous avons eu le plaisir de les rencontrer au mois de juin. Nous avons été accueillis dans leur classe pour faire plus ample connaissance. Puis, après une heure de marche en direction de la Chaussée Neuve, nous avons embarqué dans des chalands pour découvrir la faune et la flore des marais

de Brière. Silence, oiseaux, chevaux, fleurs... étaient au rendez-vous. Après un pique-nique au bord de l'eau, nous avons regagné leur école. Nous avons présenté des chants que nous avons appris dans l'année et nos correspondants nous ont joué des morceaux de musique à la guitare. La journée a été trop courte!! Quel plaisir de rencontrer nos correspondants « pour de vrai ». ■

Les CE2-CM1

APEL

L'APEL c'est une équipe dynamique et motivés de 10 personnes composés de parents d'élèves, mais c'est aussi et surtout une association qui participe activement toute l'année au sein de l'école pour toutes les manifestations à l'école, finance une partie des sorties et activités.

Présentation du bureau

Président: M. Noguét Yves, **Vice Président:** M. Tassé Patrick, **Trésorière:** M^{me} Gicquiaux Sandrine, **Trésorier adjoint:** M. Bernard François, **Secrétaire:** M^{me} Saille Laëticia, **Secrétaire adjointe:** M^{me} Hairie Linda, **Autres membres:** M^{me} Orjubin Stéphanie, M. Nicol Benoît, M. Le Roux Xavier et M. Le Port Eric.

Une nouvelle année scolaire à débiter sur les chapeaux de roues avec déjà plusieurs actions menées. Notre assemblée en septembre avec l'arrivée d'une nouvelle venue, M^{me} Orjubin Stéphanie, la vente de chocolats qui rapporte un grand succès tous les ans et bien sûr notre fête de Noël le 12 décembre, avec un spectacle au top suivi d'un bon pot au feu.



Le reste de l'année ne sera pas en reste, avec dès début janvier, la classe de neige des CM1/CM2 que nous finançons à hauteur de 40 %, la vente de fleurs au printemps, la tête de veau le 2 avril et la kermesse le 26 juin. Sans oublier que toute l'année nous continuons à récolter les journaux, un garage est à disposition à côté de l'école. ■

Vie sociale et solidaire

ADMR de Noyal Muzillac, Le Guerno, Péaule



L'association offre plusieurs services qui peuvent vous changer la vie. Nous nous occupons de votre ménage, de votre repassage, de faire garder vos enfants lors d'une nouvelle maternité, lors d'une hospitalisation ou d'une maladie... Nous prenons en charge les repas et les

couchers de personnes âgées. Nous aidons les personnes handicapées. Nos aides à domicile sont là pour mettre de la joie et de la douceur dans votre vie. La télé-assistance Filien est un outil indispensable pour la sécurité de nos aînés. Cela rassure. N'hésitez pas à venir nous voir, pour étudier votre dossier.

Le 12 octobre dernier, dans la salle de la Michochène à Noyal Muzillac, le goûter des personnes aidées a réuni quelques 75 personnes, autour des aides à domicile présentes et des bénévoles de l'association. Autour d'une bonne part de tarte, d'un café ou d'un petit verre, l'ambiance était conviviale. Un petit cadeau a été offert à chacun. ■

Contact

Caroline: 02 97 45 66 39

Présidente: Réjane LEGOFF

Responsable travail: Christine TILLARD

CCFD - Terre Solidaire

Le Sénégal est un pays stable et démocratique. Mais le poids de la dette retarde le développement de ce pays. Plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté. La sécurité alimentaire est donc un enjeu majeur.

En Casamance, la ferme école de Ziguinchor, créée en 2011 par ACTSOL (Action solidaire pour le développement) et dirigée par Oumar Ba, est un projet innovant pensé pour amener une solution durable à l'insécurité alimentaire.

Une école financée par vos dons

En effet, cette école est gratuite pour les élèves, et c'est principalement grâce à la générosité des donateurs tels que nous que cette école peut subsister. Aussi à Noyal-Muzillac la collecte de papiers est un moyen de récupérer des fonds nécessaires à cette école et transmis par l'intermédiaire du CCFD terre solidaire.

Le dépôt pour stocker les papiers est toujours situé à l'atelier municipal au bourg de Noyal-Muzillac, route de Limerzel.

N'oubliez pas que les bénévoles sont toujours à votre service s'il vous est difficile de vous déplacer.

Raymond COEFFEL, Jean-Claude BROHAN, Raymond MORISSO, Roger NICOL et d'autres volontaires. ■

Pour l'équipe CCFD
Anne-Marie et Lucien DOUAUD



Les espaces autonomie seniors

Les espaces autonomie seniors, des professionnels près de chez vous

Chaque personne âgée doit pouvoir être prise en charge de manière globale dans le respect de ses différences, de son histoire, de son parcours de vie. Les espaces autonomie seniors (EAS), présents sur tout le Morbihan, sont des interlocuteurs sur lesquels les seniors et leurs proches peuvent s'appuyer. Les professionnels de ces espaces les accompagneront à chaque étape du parcours. Sur l'ensemble du territoire, l'EAS organise des visites à domicile.

Quelles sont leurs missions ?

- **Informier et conseiller** les seniors et leur entourage sur :
 - Le maintien à domicile ;
 - Les structures d'accueil pour personnes âgées ;
 - L'accès aux droits (aides financières, humaines, techniques, etc.).
- **Évaluer les besoins et accompagner** la mise en œuvre de réponses adaptées.

- **Organiser un suivi** soutenu pour les personnes confrontées à une situation complexe en termes de santé, d'autonomie, de situation sociale,...
- **Mettre en place des actions d'information et de prévention** à destination des seniors et leurs proches : santé, prévention des chutes, nutrition, sécurité routière,...



Renseignements

Siège de l'espace Autonomie Seniors

Accueil du lundi au vendredi (avec ou sans rdv)
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Fermé tous les jeudis après-midi

02 97 41 82 00

eas-contact@arcsudbretagne.fr

Les Bruyères, rue du Hinly - 56190 MUZILLAC

Repas du CCAS aux aînés



Samedi 21 novembre plus de 200 personnes se sont retrouvées dans la salle de la Michochène pour le repas offert par le CCAS de Noyal Muzillac.

C'est dans une ambiance conviviale et festive que les anciens de la commune sont venus se retrouver. Au menu, préparé par les Saveurs Noyalaises, coquille St Jacques, porcelet saumuré et fondant au chocolat ont régalingés les convives.

L'orchestre qui animait ce repas a permis à tous de venir danser le madison, le paso doble ou la valse, ainsi que quelques danses bretonnes. Les doyens de la commune ont été mis à l'honneur, Simone Vaxelaire, 96 ans et Eugène Oliviéro, 93 ans, toujours bon pied bon œil ! Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Geneviève LAVIGNE

Vie des associations culturelles



ANHA

L'association ANHA (Association Noyal d'Hier et d'Aujourd'hui) a proposé cet été deux expositions à La Maison du Patrimoine: « Le Bestiaire des saints en Morbihan » en juillet et « Récits de voyage: Le Morbihan, une destination exotique » en août. Les permanences étaient tenues par Florine et Emilie.

Ouverte du mercredi 01 Juillet au dimanche 30 août 2015 les mercredis, samedis et dimanches de 10h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h00, la Maison du Patrimoine a accueilli 179 personnes en juillet et 229 en août



Vous retrouvez également l'association à travers une rubrique, à la fin de ce bulletin, qui relate modestement l'Histoire de notre commune et région. ■

Jacques HAZO

Jeune France Musique

Comme chaque année, la saison musicale a repris suite à notre traditionnel couscous qui une fois encore a rassemblé près de 500 personnes le samedi 29 août dernier. L'ambiance était une fois de plus au rendez-vous grâce au groupe des Winders qui depuis quelques années déjà anime avec brio la soirée dansante.

C'est ensuite que les rentrées se sont succédées. Celle de l'orchestre pour commencer puis celle de l'école de musique avec un rallye pédestre organisé dans les rues du bourg dans la matinée du samedi 12 Septembre. L'idée de cette course étant de rassembler les nouvelles recrues ainsi que les anciens élèves pour créer une cohésion de groupe et apprendre à se connaître en dehors de la musique. Défi relevé, un agréable moment de passé!

Cette année, la rentrée de l'école de musique rime aussi avec une réorganisation des cours qui s'étalent désormais sur trois créneaux de quarante minutes chacun avec de la formation musicale, du chant et de la pratique instrumentale. Dernière nouveauté, la création d'un orchestre Jeunes. Celui-ci se tient une semaine sur deux et a pour but d'apprendre à nos jeunes musiciens à jouer ensemble, à s'écouter, et à s'amuser!

Pour toute demande de renseignements

Cindy au 06 63 17 52 98

L'orchestre, quant à lui, prépare son concert annuel qui aura lieu les 19 et 20 Décembre prochains à la salle de l'Asphodèle de Questembert. Nous travaillons tous les vendredis soirs afin de vous proposer un spectacle de qualité. En espérant vous y voir nombreux et que vous apprécierez ce moment musical avec nous!

Le moment sera ensuite venu pour nous d'attaquer la préparation des concours. Nous débuterons le dimanche 1er Mai avec le régional à Laigné en Mayenne car le concours national aura lieu dans notre région cette année encore les 14 et 15 Mai à Bruz. N'hésitez pas à venir nous y encourager!

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur notre site internet: www.bfnm.fr

L'ensemble des musiciens de la Batterie-Fanfara souhaitent aux Noyalais ainsi qu'à toute leur famille d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2016! Musicalement... ■



Au Gré des Sentiers

Si vous aimez marcher et respirer au grand air, venez nous rejoindre à Noyal tous les jeudis après midi de 14h à 17h30 environ. Nos parcours sont différents chaque semaine. Le groupe est sympathique et le covoiturage fonctionne bien. Quant à nos sorties à la journée (le dimanche), elles donnent envie de découvrir des sites nouveaux.

Sur une année, pour la plus grande joie des adhérents, nous avons tour à tour marché à :

- Quiberon et sa côte sauvage en septembre 2014
- Les pointes du Golfe depuis Arzon en mars 2015
- L'Île aux Moines au mois de Mai
- La forêt de Brocéliande (avec guide local) en juin
- Le lac de Guerlédan en octobre

Équipés de sacs à dos pour le pique-nique, ces belles journées ont été riches en échanges, convivialité et bonne humeur. Les poses photos permettaient une petite récupération avant de repartir en espérant voir, encore et encore, des points de vue plus pittoresques à chaque détour de sentiers.

Club du Bel Age

Bonjour à tous,
Juillet et Août nous ayant permis de faire une pause, notre club a repris ses activités le 10 septembre dernier. Le 24 septembre nous étions une soixantaine pour effectuer la visite du lac de Guerlédan à sec et la « Route du lin » à Saint-Thelo. Cette journée fut très intéressante et instructive, marcher sur l'ancien chemin de halage qui habituellement est recouvert par 6 mètres d'eau, voir tous ces lieux en sachant qu'ils seront de nouveau engloutis dans quelques semaines. Ce fut émouvant pour beaucoup d'entre nous. Les explications de notre guide rendaient ces lieux encore plus magiques. La visite du musée du lin a complété cette journée, et ne parlons pas du repas du midi qui fut délicieux, vraiment une bonne journée comme nous les aimons. Octobre a réuni de nombreux adhérents autour de notre loto organisé le jour de la réunion mensuelle et comme toujours a fait de nombreux gagnants qui, je l'espère, sont repartis satisfaits. L'année se terminera par une sortie de Noël avec le « Mystère de Noël au Puy du Fou ». Les bénéficiaires de notre repas de Mars nous permettent de pouvoir prendre en charge environ un tiers du coût de cette sortie ce qui permet au maximum d'adhérents d'y participer et de récompenser un peu tous les bénévoles qui œuvrent pour cette journée de mars. Comme toujours en début d'année des dates sont à retenir : l'Assemblée Générale le samedi 9 janvier 2016 suivie de son repas gastronomique, la galette des rois le jeudi 11 février et l'organisation de notre repas « boeuf bourguignon » ouvert à tous le dimanche 13 mars. Le



Début septembre, à Noyal sur 10 km nous avons emprunté le nouveau chemin de rando et VTT. Sentier qui auparavant avait été débroussaillé par nos courageux adhérents. Accompagnés du président de rando de Questembert, nous avons relié la chapelle de Brangolo à la chapelle St Jean.

Alors convaincus? Venez avec nous. ■

Contacts

- Bernard Stimec: **02 97 42 85 49**
- Serge Mathis: **02 97 49 03 78**

séjour de 8 jours pour 2016 n'étant pas encore défini, difficile d'en parler à l'avance, on verra bien où le vent nous mènera! Comme toujours nous accueillerons avec plaisir toutes personnes désirant nous rejoindre. Au nom de notre club je vous souhaite plein de bonnes choses pour cette année 2016, qu'elle soit remplie de plus de joie que de peine. ■

La présidente Danièle Gouriou - Tél **02 97 42 90 17**



E Korn An Tan



Cette année encore durant l'été 2015, le groupe de danses bretonnes E KORN AN TAN a participé aux traditionnelles Noces Bretonnes de Le Gorvello en Juin et celle de Noyal Muzillac le 2 août.

Quelle joie de conserver la tradition bretonne lors de ces deux fêtes. Nous avons toutes et tous un plaisir à nous costumer, à porter le mieux possible nos coiffes, nos châles sans oublier les manchettes et les gants en dentelles. Pour les hommes le chapeau est de mise ainsi que le gilet sans manche, parfois brodé. Et nous voilà prêts pour défiler dans les rues accompagnés de musiciens ou d'un bagad avec en tête la calèche des mariés

joliment fleurie. Ce sont des journées bien remplies où les cuisiniers s'affairent et les gentils bénévoles servent plusieurs centaines de personnes à table.

N'oublions pas les deux campings, proches de Noyal Muzillac où les vacanciers apprennent quelques pas de danses bretonnes avec nous dans la bonne humeur.

Venez nous retrouver le Mardi soir à 19 heures pour le cours des enfants, et à 20h30 pour le cours adultes à la salle de la Michochêne à Noyal Muzillac. ■

Inscription auprès de Madame Paulette LE CLAINCHE
02 97 48 66 84

Collectif Loisirs Noyalais

L'association Collectif Loisirs Noyalais s'est réunie lundi 21 septembre 2015 pour son assemblée générale. Son président, après avoir salué tous les membres a ouvert la séance en rendant hommage à Michel LECLAINCHE récemment disparu, soulignant l'abnégation sans faille au service de nombreuses associations Noyalaises. Les projets de l'année lui seront dédiés, à savoir: le dimanche 25 octobre à partir 15h30 salle de la Jeune-France: une expo photo et la projection sur grand écran du Son et Lumière de 1990 "Mon village pendant la Révolution Française" vente de dvd, entrée gratuite ouvert à tous. Nous souhaitons reconduire cette animation chaque année avec une nouvelle projection l'année prochaine: "Danses en Bretagne". Le Dimanche 22 mai 2016, nous proposons un rallye cyclo-pédestre sur la commune, par équipe de 6 personnes maximum l'occasion de découvrir de nouveaux sentiers. Le samedi 13 et dimanche 14 août 2016: la création d'un festival d'animations avec arts de la rue, théâtre, danses, cabaret, graphistes, concerts.



Le bureau est le suivant: Président: Jean-Claude THOMAS, vice-présidente: Fernande MICHELOT, secrétaire: Stéphanie BARRAULT, vice-secrétaire: Dominique JOCOU BERTHELIER, trésorière: Béatrice CRENO, vice-trésorière: Aurélie CAMERLO.

Le bureau invite toutes les bonnes volontés à prendre contact auprès des membres de l'association ou en nous contactant au **02 97 41 48 52**. ■

La Musicalaise

Une nouvelle direction dynamique pour La Musicalaise

La situation étant sérieuse mais loin d'être désespérée, c'est en juin lors de l'audition de fin d'année et non en décembre comme l'Association avait l'habitude de la faire, que s'est tenue l'Assemblée Générale. En effet, si depuis six mois la Musicalaise était dirigée par un bureau collégial, il devenait urgent de structurer les cadres et de faire entrer de nouvelles bonnes volontés au sein du Conseil. Ce fut fait et la Musicalaise fonctionne désormais avec un Conseil énergique, dynamique et motivé.

Les festivités du 14 juillet ont été l'occasion pour les musiciens, réunis le dimanche précédent dans une ambiance amicale mais studieuse afin de mettre au point le programme du spectacle qui serait présenté, de prendre beaucoup de plaisir à jouer ensemble durant cette belle journée consacrée à la Musique.

Les inscriptions de septembre ont permis de mettre en œuvre, pour la première fois, le système de tarification à deux vitesses : « Membres actifs » et « Membres passifs » afin de remercier ceux qui avaient réellement fait montre d'un investissement associatif en participant activement à l'organisation et au bon déroulement du marché de Noël et à encourager ceux et celles qui pourraient, à l'avenir, consacrer deux heures de leur temps à aider les membres du Conseil et les professeurs durant les manifestations à venir. Contrairement aux années précédentes où les classes ne recevaient que des enfants, cette année plusieurs adultes se sont inscrits, en piano, violon et guitare. Ces inscriptions ne sont sans doute pas étrangères au spectacle du 14 juillet durant lequel les élèves se sont produits, sans distinction d'âge.



La décision de ne plus organiser d'audition de Noël ayant été prise, les parents ont pu juger des progrès des jeunes musiciens lors de petits spectacles organisés, à l'initiative des professeurs, dans les classes et les groupes d'élèves, ados et adultes, se sont produits au cours des diverses animations organisées à l'occasion du Marché de Noël.

Cette année le Marché de Noël, organisé par La Musicalaise et les Cousettes Noyalaises, s'est déroulé au Bengüé. Il a attiré, outre pas mal d'exposants, une belle participation des habitants de Noyal, mais pas seulement. Beaucoup de musique bien sûr, un Père Noël radieux, des balades en calèche, du vin chaud, du chocolat chaud, des crêpes... C'était un succès assuré.

L'Association envisage d'organiser une « Galette des Rois » animée par une tombola courant janvier ou début février, une occasion de se réunir de façon informelle, de rencontrer les professeurs et d'autres musiciens dans une ambiance décontractée.

L'audition de fin d'année se déroulera, comme de coutume, le dernier samedi de juin, en corrélation avec la Fête de la Musique. ■

Caroline Gabant

Association Supporters Musique Jeune France



Forte de cinquante adhérents, la section supporters Musique de la J.F. a vécu une saison atypique. En effet, pas de déplacement au concours national et pour cause!!! Il avait lieu à Noyal cette année! Comme les membres de la J.F. et sympathisants, les supporters se sont investis pleinement dans l'organisation des ces trois journées mémorables.

Auparavant, l'animation du mois de mars avait été mise en place sous la forme d'une soirée concert intitulée « bouches et oreilles ». Nous reconduisons cette soirée qui aura lieu, en 2016, le 19 mars. Cette soirée concert gratuit vous permettra de découvrir des styles musicaux variés. Il vous sera possible de vous restaurer, tout cela dans une ambiance « pub ». Cette animation est importante pour notre section car elle permet de répondre aux missions qu'elle s'est fixée à savoir, le soutien moral, logistique et financier de la Batterie Fanfare. Tous les ans, nous prenons en charge une partie des frais de transport lors des déplacements au concours national. Au-delà, nous restons attentifs aux besoins de la Batterie Fanfare et, en particulier, de l'école de musique.

Les supporters de la musique J.F. vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2016. ■

Jeune France Théâtre Calembredaine



La troupe CALEMBREDAINE ouvre une nouvelle page pour la saison 2016. Forte des succès, des programmes présentés en 2015, l'activité théâtrale continue sur toute l'année, les ateliers des mercredis impairs pour les juniors avec de nouvelles recrues au nombre de 16, la troupe prépare une nouvelle pièce "La colo" une comédie en 3 actes de Frédéric CARIS.

Les Ados après 6 années au sein de la troupe, cessent leur activité l'âme en peine, mais riche de leur expérience, ils resteront disponibles pour l'intendance, et des références pour les plus jeunes. Le bureau et tous les membres de l'association ont salué leur engagement au sein de la troupe, marquant ainsi de belles pages de La Calembredaine.

Les seniors, poursuivent les répétitions toute l'année, afin d'alléger le programme de la prochaine pièce une comédie en 2 actes, les coulisses de l'agence matrimoniale "Atout cœur" de Franck DIDIER avec 12 personnages.

Les investissements cette année après l'achat en 2014-15 d'un rideau: 1500 €, 45 chaises: 950 €, un projecteur et

un écran: 1200 €, pour cette année une rampe de projecteurs pour la salle: 1500 euros et un agrandissement des locaux, salle de réunion et salle de maquillage devis en cours de réalisation. La troupe a également participé à une œuvre caritative à Muzillac et envisage une séance supplémentaire pour les écoles Noyalaises en 2016.

En collaboration avec l'association Collectif Loisirs Noyalais, nous avons organisé un après-midi cinéma, le dimanche 25 octobre de 15h30 à 19h avec la projection sur grand écran dans la salle Jeune-France du son et lumière "Mon village pendant La Révolution Française" spectacle de 1990, ouvert à tous autour de quelques gourmandises. Chaque année sera présenté un spectacle.

La troupe envisage également des prestations extra Jeune-France de son spectacle "Centenaire 14-18" présenté devant plus de 300 personnes aux journées du Patrimoine de La Roche-Bernard. Ces investissements accaparent grandement tous les membres de la troupe justifiant malheureusement la non-participation de la troupe aux nombreuses activités de la Jeune-France, nous comptons sur cette compréhension dans les meilleurs esprits.

Pour finir, un grand merci à tous les acteurs du bon fonctionnement de la Jeune-France et une grande réussite dans tous ses projets à l'exemple du GPN qui a montré toutes les compétences des sections de la plus belle des manières. ■

Le Bureau: Président: Jean-Claude THOMAS, Vice-président: Philippe PEDRAULT, secrétaire: Lucie BOURRAUD, vice-secrétaire: Aline JEHANNO, Trésorière: Julie LE PALLEC, vice trésorière: Béatrice CRENO

La Noyalaise Fleurie

Avec l'approche des fêtes de fin d'année, l'association La Noyalaise Fleurie travaille à plein régime! De belles compositions destinées à décorer les centres de tables pour les soirées de réveillon sont en cours d'élaboration.

Vous aussi vous aimez les fleurs et voulez développer votre sens de la décoration, rejoignez-nous. Les cours ont lieu une fois par mois:

le jeudi de 14h à 16h et de 16h30 à 18h30

le samedi de 10h à 12h

La convivialité et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous



Contact

Catherine BOMAL: 02 97 41 45 46

Mannick BOUIT: 02 97 41 40 68

L'association souhaite à tous les Noyalais de bonnes fêtes et une bonne année 2016. ■

Jeune France

La saison a démarré avec l'organisation du repas « cochon à l'ancienne ». Ce fut une belle réussite car nous avons servi plus de 180 repas. De nombreux chants traditionnels ont été repris en chœur durant le repas. Ce rendez-vous n'aurait pas eu lieu sans la participation du Groupement culturel breton des pays de Vilaine. Il y a eu une personne de sélectionnée pour participer au célèbre concours de la bogue d'or à Redon. Bravo à lui. Le 15 novembre, lors de l'assemblée générale, Jean-Claude Thomas et Alain Lucas ont reçu une médaille FSCF afin de les remercier de leur implication et investissement à la Jeune France depuis plus de 30 ans. Quelques semaines plus tard, fin novembre, nous nous sommes retrouvés pour un autre grand rendez-vous, le traditionnel Loto. De nombreuses personnes sont venues tenter leur chance et sont reparties avec de nombreux lots.



Tous ces rendez-vous ne pourraient avoir lieu sans le dynamisme et l'engouement des membres de toutes les sections (basket – foot – musique - supporters musique - théâtre) ainsi que de tous les amis, parents et sympathisants de la Jeune France. Amis bénévoles, nous vous remercions vivement pour votre investissement.

Nous vous invitons à la dégustation de la galette des rois le samedi 9 janvier à partir de 16h. Pour tous renseignements sur la location de la salle, merci de contacter Françoise Guiho au 06 69 60 68 88 (numéro JF). Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016. ■

Association St Martin

Dimanche 4 octobre dernier, vous avez été nombreux à répondre à l'invitation du repas annuel qui s'est déroulé dans la convivialité, animé par « Les Bateliers de Cézac » dont plusieurs voix sont noyales. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monseigneur Centène, venu célébrer la messe de rentrée à Muzillac et bénir le presbytère rénové de Muzillac. Après le petit mot de la vice présidente Christiane Douaud et l'intervention de Monseigneur Centène, le président Jean Spiral, a souhaité la bienvenue à tous les participants et a présenté le prochain projet, à savoir l'installation d'une vitrine sécurisée pour exposer les trésors d'orfèvrerie que l'église de Noyal Muzillac possède. Malheureusement, pour réaliser cet achat il faudra être patient afin de réunir la totalité du financement. Ensuite la municipalité, représentée par Madame Séverine Launay, (membre de l'association) a confirmé son soutien à la conservation du patrimoine

religieux et son investissement en réalisant cette année les grilles de protection devant les vitraux et prévoit l'inscription au budget 2017 du ravalement de l'église. Nous remercions tous les bénévoles, donateurs des lots pour la tombola, la municipalité et vous tous qui, par votre présence, apportez votre soutien, signe de votre attachement à la cause que nous menons. L'association vous souhaite un bon Noël et une bonne et heureuse année 2016. Rendez-vous l'année prochaine. ■



Le bureau

Les Cousettes Noyales



Pour l'année 2014-2015 le nombre d'adhérents reste constant et l'ambiance est toujours bon enfant. Manifestations de l'année: le marché de Noël et la fête du 14 juillet nous ont permis de vendre les articles qui ont été confectionnés dans l'année par nos petites mains. Autres réali-

sations: une partie des banderoles dans le bourg pour le GPM ont été réalisées par nos soins, participation au stand de crêpes, bavoires pour la cantine des écoles de la commune, bavoires pour le polyhandicap Association le tiroir ouvert de Vannes, draps housse avec taies d'oreillers pour le centre de loisirs et essuie mains, participation au stand de crêpes, participation avec la municipalité à la réalisation des décors du 14 juillet, ateliers ludiques de fabrication d'instruments de musique pour les enfants. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et surtout la santé. ■

Pour tous renseignements :
Michèle SAVOURET - Tél. 02 97 41 46 34

Comité des Boules de Bourgerel



Les différents concours ont connu les mêmes succès que les années précédentes. La météo favorable de la saison a permis le déroulement normal de toutes les manifestations.

Les dates des concours 2016 figurent dans le calendrier des fêtes. Les membres du comité souhaitent les mêmes succès pour la saison 2016 et invitent tous les Noyalais qui le souhaitent à rejoindre les jeux de boules du Bois Pin ouverts tous les mercredis, samedis et dimanches après midi.

Meilleurs vœux à tous. ■

Le Comité

D TONIC

Rentrée 2015/2016

Cette année encore D-TONIC remporte un franc succès en dépassant les 140 adhérents et ceci s'explique par la diversité des cours proposés par les 3 profs ci-dessous :



Salut moi c'est Théo,

J'anime chaque lundi des cours de stretching de gym et le samedi un cours d'éveil corporel 3/6 ans.

La nouveauté de cette année, c'est l'ouverture d'un cours spécialement réservé aux hommes: le multisport de 20h30 à 22h. Avis aux amateurs...



Coucou je me présente je m'appelle Amalia

J'enseigne la zumba aux enfants et aux adultes le mercredi.

Lors de mes cours, ce sont les femmes qui prennent le pouvoir!!!! On se vide la tête, on s'éclate, on se lâche... un vrai bonheur!



Bonjour je m'appelle Laurence Cano et je propose le YOGA.

Le YOGA est une discipline très logique et très complète qui agit sur tout le corps. **Les fruits du Yoga** concernent en tout premier lieu la santé physique et mentale. La personne qui pratique avec une certaine régularité est, d'une façon générale, dans un très bon état de santé. Elle jouit d'un bon équilibre, possède beaucoup d'énergie jusqu'à un âge avancé. De plus, si elle s'y engage de plus en plus profondément, l'action de répéter quotidiennement l'exploration du corps et du souffle, combinée à l'observation des sensations profondes du corps, produira peu à peu les conditions favorables au développement de la vie intérieure, la quête de paix, la joie profonde. « Prends soin de ton corps pour que ton âme ait envie d'y rester ».

Voici le bureau: Présidente: Marina THOMAS - **Vice-présidente:** Virginie ALONSO - **Trésorière:** Virginie THEBAUD **Vice trésorière:** Catherine SASSUS BOURDA - **Secrétaire:** Nathalie NOGUET - **Vice-secrétaire:** Linda HOELLARD
Contact: Marina THOMAS 02/97/45/64/92
Une bonne année 2016 à tous! ■

Jeune France Football



Après 3 années de présidence, David Fauquant a souhaité se retirer et nous tenons à le remercier pour le travail effectué. C'est donc un nouveau bureau qui a été mis en place.

Il est constitué de : **Président**: Yves Guyot - **Vice président seniors**: Julien Raulo - **Vice président Jeunes**: Rénaldo Mariéllo : **Vice président fêtes**: Mathieu Guyot
Trésorier: Gildas Jégo - **Secrétaire**: Yoann le Galudec **Secrétaire adjoint**: Jérémy Glizouic - **Trésorier adjoint**: Maxime Jarsalé

Et de 7 membres: Patrick Rival, Yves Jégo, Yannick Le Clainche, Michel Le Jallé, Guillaume Caunes, Romain David, Christopher Briand

La saison 2015/2016 a repris fin juillet pour les seniors sous la houlette de Ronan Orjubin notre entraîneur assisté de Julien Raulo et Gilles Guého.

Après l'euphorie de deux montées successives, nous voici retombés en D1 de district pour l'équipe A. Suite à deux descentes, maintien pour la B en D2 et la C en D4.

C'est une année charnière qui se profile, il faut arrêter la spirale des défaites. On se doit de retrouver une bande de copains qui allie la joie de jouer au foot, le respect, la bonne humeur et porter haut nos couleurs noyalaises. Nous enregistrons l'arrivée de 11 nouveaux joueurs dans l'effectif seniors, soit un total de 65 seniors/vétérans.

L'équipe vétérans, avec Erwan Guillotin comme responsable, a repris en septembre. C'est avec l'envie de jouer et à la recherche de résultat qu'ils se retrouvent le dimanche matin. Ils n'ont pas perdu l'envie de gagner.

Pour les jeunes, l'entente avec nos voisins de Le Guerno grandit avec un effectif de 85 joueurs dans la tranche d'âge de 6 à 14 ans dont une cinquantaine jeunes Noyalais. Ils se retrouvent tous les mercredis pour les entraînements effectués par notre éducateur Théo Pujol, assisté de bénévoles des 2 clubs. Pour les 15, 18 ans, ils jouent avec le groupement de Muzillac/Le Guerno/Noyal. David Fauquant

et Ronan Thacé sont les éducateurs et assurent les entraînements des U15.

Pour encadrer toutes les équipes seniors et jeunes, il faut des bénévoles. Nous constatons que c'est de plus en plus dur d'en trouver, pourtant sans dirigeant, nos jeunes ne pourraient pas pratiquer leur sport favori. Nous lançons donc un message aux parents et amis pour s'investir dans ce rôle car c'est un réel plaisir de les voir jouer.

Pour l'arbitrage, un jeune arbitre officiel Noyalais, Ylan Guillard, a reçu son diplôme, un grand merci pour son implication dans ce rôle. En novembre 2015, il effectuera ces tous premiers pas et nous serons présents pour l'aider et l'accompagner dans ces déplacements.

Un club de foot n'est pas que sportif, nous organisons 3 événements dans l'année pour la bonne santé de notre trésorerie (Noce Bretonne et loto, soirée cassoulet et tournoi). Ces ressources permettent de financer les équipements sportifs, nos éducateurs et de maintenir un prix de licence raisonnable. Merci à tous les bénévoles qui nous aident.

Terminons ce mot en remerciant M. le maire et son conseil pour les installations (terrains et vestiaires) mises à notre disposition et à leurs entretiens, ainsi qu'à notre relation. Des joueurs ont lavé et peint les mains courantes du terrain principal en attendant de voir d'autres travaux pour un meilleur fonctionnement. ■



Hand-Ball Club



Pour le HANDBALL CLUB NOYALAIS, c'est reparti pour une nouvelle saison! L'effectif, de plus de 160 licenciés répartis en 14 équipes, a repris les entraînements déjà depuis début septembre pour les jeunes et depuis août pour les Seniors.

Les différentes équipes et les horaires d'entraînements sont les suivants :

ÉQUIPES	ANNÉES	CRÉNEAU	ENTRAÎNEURS COACHS
École de hand 2 équipes -de 8 2 équipes -de 10	2007-2008- 2009-2010	Samedi 10h30-12h	Manu Michel Youenn Pauline
- de 10 conf	2006	Mardi 18h20- 19h45	Sam Floriane
- de 12 garçons	G 2004-2005	Mercredi 18h20- 19h45	Cédric
- de 12 g/mixtes	F 2005-2006		Joel
- de 14 filles	2003-2004	Jeu 18h15- 19h45	Fred Nathalie
- de 14 garçons	2003	Mardi 18h20- 19h45	Tony Mathilde B Laura
- de 16 filles	2000-2001- 2002	Vendredi 19h	Sarah +Sen . F Denis
Seniors garçons	99 et +	Mardi 20h	Yoann
Seniors filles	98 et +	Vendredi 19h	Denis



Le fonctionnement du club est assuré uniquement par des bénévoles. Outre l'encadrement des équipes, certains s'impliquent dans le conseil d'administration, sont membres de commissions ou encore officient au nom du club en tant qu'arbitre :

Les arbitres officiels du club : GABELLIC Yann - ALLO Julien - DRENO Mael - LE MASLE Denis - ANDRIEUX Nathalie - FENEANT Théo Jeune Arbitre départemental - LE THIEC Pauline jeune arbitre club - LE GALLO Ninon jeune arbitre club

Officiel table de marque : TREHUDIC Laurent

Le club fonctionne aussi grâce aux festivités qu'il met en place tel que son repas « cochon grillé » de juillet ou à son loto qui se tiendra le dimanche 7 février prochain à la salle de la Michochêne.

Le bureau du club de HANDBALL NOYALAIS se compose de :

Président : LE MASLE Denis - **Vice-président :** RICHARD Karine - **Trésorier :** SAVARY Carole - **Trésorier adjoint :** TREHUDIC Laurent - **Secrétaire :** LUCAS Anne - **Secrétaire adjoint :** SASSUS BOURDA Christophe - **Membres :** DAVID Stéphane, GUEGAN Tony, LE THIEC Gilles, VAUGRENARD Martial, GUILLOT Nicolas, SAVOURET Benjamin.

Pour tous renseignements téléphoner au 06 11 95 20 58.

EXCELLENTE SAISON A TOUS!!!!

Si vous voulez voir du Hand à Noyal-Muzillac, n'hésitez pas à passer à la salle pour venir encourager nos équipes... N'hésitez pas non plus à suivre l'actualité du HBCNM en vous connectant sur le site www.hbcnoyal-muzillac.com. ■

Jeune France Basket

La saison 2015/2016 a démarré depuis septembre dernier, non sans son lot de surprises, des bonnes comme des mauvaises... Commençons par le début: notre moules-frites s'est déroulé le samedi 20 septembre. Nous remercions tous les acteurs présents lors de cette soirée (parents, licenciés, cuisson des moules et des frites). Retenez notre prochaine date: **samedi 17 septembre 2016** qui vous réserve une surprise. On vous en dira davantage en temps venu.

Puis, les inscriptions et les championnats ont repris leur chemin début octobre. Cette saison, nous comptabilisons 7 équipes:

- **U7 mixte:** découverte du basket de façon très ludique tous les mercredis de 13h45 à 14h45 avec Florent. Il reste encore des places: les enfants nés en 2009 et 2010 qui sont intéressés, n'hésitez pas à passer la porte de la salle de sports à essayer notre sport. Nous vous accueillerons avec grand plaisir.
- **U9 mixte:** équipe composée que de 5 joueuses... Nous relançons un appel: si des enfants nés en 2007 et 2008 souhaitent les rejoindre, qu'ils se fassent connaître. Cette catégorie engage les enfants sur l'apprentissage des bases en organisant des ateliers (jeux de dribbles, de passes, de courses et de tirs) avant de se défouler en jouant un match. Venez les voir!!
- **U13 filles:** équipe noyalaise qui s'entraîne et joue ses rencontres à Muzillac (pour des soucis de places dans notre salle de sports). Léa MARTIN les suit et les encourage tous les samedis. Leur début de saison est prometteur: aucune défaite. Espérons que cette bonne spirale se poursuive!!
- **U15 filles:** seule équipe en entente avec le club de basket de Muzillac. Dirigée par notre fidèle coach Thierry SINNESAL et avec un effectif de 11 joueuses, cette bande de nanas promet de belles victoires. Elles ont acquis une certaine expérience de la compétition et ont un très bon esprit sportif et collectif. Continuez ainsi les filles!!
- **U20 filles:** après plusieurs années exilées à Muzillac, nous avons le plaisir de pouvoir accueillir et côtoyer nos « futures seniors ». Au nombre de 10, ces jeunes ados se retrouvent tous les vendredis de 20h45 à 22h15, toutes ravies d'user leurs baskets sur le terrain qu'elles ont connu plus jeunes.



Leur championnat est plus ou moins équivalent à celui d'un senior avec les mêmes difficultés de niveau, de jeu et de déplacements. Alors, on compte sur elles toutes pour nous prouver qu'elles sont capables de prendre en compte nos conseils et apprentissages. Remercions Héléne RAULO qui leur apprend de nombreuses situations de basket les vendredis soirs et Samia FAUQUANT qui les accompagne tous les samedis.

Loisirs: Après un été de réel questionnement de maintenir ou non l'équipe, nous sommes ravis de pouvoir compter nos aînées parmi nos licenciés. Ces 10 femmes se retrouvent les mercredis soirs pour un renforcement musculaire et les vendredis soirs pour tâter le terrain en compagnie de nos U20. Avec, en moyenne, 2 matchs par mois, souhaitons leur une jolie saison!!



Seniors: nos 2 rescapées poursuivent leur basket à St-Nolff en D2 (ex D1). Les résultats sont bons mais l'équipe connaît une pénurie de joueuses... Déjà 3 blessées de longue durée sur un effectif de 9-10... Dur dur!!



Rappelons, également, l'organisation de notre matinée crêpes du 11 novembre. Encore un merci aux personnes pour leurs divers dons (lait, œufs, farine) et pour leur temps donné à mettre la main à la pâte. L'odeur alléchante de nos délicieuses crêpes a ravi de nombreux noyalais. L'histoire de la saison se poursuivra durant les prochains mois et vous aurez la chance de lire la suite dès juillet 2016.

Passez toutes et tous de jolies fêtes de fin d'année auprès de vos familles, amis, voisins. **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2016 !!!!!!!** ■

Gym Club Noyalais



Avec un nombre sensiblement identique d'adhérents, nous avons commencé cette saison 2015-2016 avec entrain et bonne humeur, et avec un changement de présidente. En effet, Anne-Marie LE BOT a souhaité renoncer à son poste et Jacqueline LUCAS a pris le relais. Nous remercions Anne-Marie pour toutes ces années passées au service de ce club de Gym d'Entretien.

Si vous souhaitez faire du renforcement musculaire, des exercices d'équilibre et de coordination des mouvements, venez nous rejoindre chaque jeudi matin à 9h30 où à 10h30, vous serez les bienvenu(e)s ! ■

Pour tout renseignement, contactez

Jacqueline LUCAS au **02 97 48 68 56**

Brigitte LE QUELLEC au **02 97 45 64 09**



Résabé



L'association Résabé « Réveil - Savoirs - Bien être » est une nouvelle association siégeant à Noyal Muzillac dont l'objectif est la promotion des pratiques favorisant le bien être des personnes. Depuis la rentrée 2015, deux activités sont proposées à la salle multisport de Berric: des cours d'auto massage et étirements - Do In - chaque mardi de 19h30 à 20h30, des séances d'Initiation au Shiatsu un samedi par mois.

Le Shiatsu est une technique énergétique manuelle d'origine japonaise. Elle s'effectue par des pressions et des étirements sur les méridiens: ce sont des canaux énergétiques qui parcourent le corps, définis par la médecine chinoise et utilisés par exemple en acupuncture.



L'Initiation au Shiatsu permet d'apprendre à donner un soin Shiatsu à une personne de son entourage. Le Do In consiste en des pressions et frottements effectués sur les méridiens ainsi que des postures d'étirement et de renforcement musculaire.

Ces pratiques stimulent la circulation de l'énergie vitale dans le corps, apaisent les tensions et le stress, favorisent la souplesse articulaire et agissent sur les fonctions de l'organisme (respiration, circulation sanguine, digestion, sommeil...).

Les cours sont animés par Géraldine D'hauteville, praticienne en Shiatsu depuis 3 ans, formée pendant 5 années à Lyon avec l'école Terre de Shiatsu et installée à Noyal Muzillac depuis un an. ■

Contact

Géraldine D'hauteville: **06 21 98 63 09**

assoressabe@gmail.com

www.g-dhauteville-shiatsu.com

« Noyal-Muzillac, une page de mémoire »

• Le Moyen âge : les Hospitaliers



Lors du précédent article, je vous ai parlé des 8 Croisades qui voient émerger des ordres religieux militaires et en particulier ceux des Hospitaliers et des Templiers. Il est important de préciser qu'en Occident, avant ces créations d'ordres militaires, la société se divisait en 3 ordres féodaux :

- Les « oratores » ceux qui prient (vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance).
- Les « bellatores » ceux qui combattent.
- Les « laboratores » ceux qui travaillent.

Soit les Clercs (le Clergé), les Chevaliers (la Noblesse) et les Paysans (le peuple). Ce qui signifie qu'avec cette création médiévale d'ordres religieux militaires, des religieux ne sont plus seulement voués à la prière, mais leurs institutions sont alors principalement destinées à la guerre, physique, contre les ennemis de la Chrétienté.

Sous l'ancien régime, Le Guerno qui était une trêve de la paroisse de Noyal, voit une fondation par les Hospitaliers confirmée par la Charte du duc Conan IV en 1182. Nous allons dans un premier temps nous tourner vers l'histoire de l'ordre des Hospitaliers.

En 637, Jérusalem tombe donc aux mains des musulmans jusqu'à la prise de la ville par les croisés en 1099. Mais vers 1050/1065, des marchands italiens d'Amalfi (région de Naples) obtiennent des califes avec qui ils commercent, l'autorisation de construire une petite église et une maison. On fait construire ensuite le monastère et une nouvelle église dédiée à la vierge que l'on va nommer monastère Sainte-Marie-Latine avec des hospices dirigés par des bénédictins. Un nouvel hospice ou hôpital, créé vers 1070-1080, est dédié dans un premier temps à saint Jean l'Aumônier puis à Jean le Baptiste au moment de la dissociation de l'hôpital avec le couvent bénédictin de Sainte-Marie-Latine, il est à l'origine de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Cette fondation religieuse et hospitalière avait pour but de recevoir les pèlerins et de soigner les malades, qu'ils soient chrétiens, musulmans ou juifs.

Les Hospitaliers vont alors jouer un rôle de premier plan sur l'échiquier politique du royaume de Jérusalem. En 1137, ils reçoivent de Foulques I^{er}, roi de Jérusalem, la garde de la forteresse de Bath-Gibelin, en 1142 celle du Krak des Chevaliers. Leur structure militaire et leurs places fortes en font une armée très efficace.

L'ordre suit les vicissitudes des États latins de Terre Sainte et leur recul progressif vers la côte. Le 28 mai 1291, les croisés perdent Saint-Jean-D'acre à l'issue d'une bataille sanglante durant laquelle le grand maître hospitalier, Guillaume de Villiers, est grièvement blessé. Ils sont alors obligés de quitter la Terre sainte et les Hospitaliers s'installent alors à Chypre.

En 1306, le pape Clément V autorise les Hospitaliers à armer des navires. Les Hospitaliers développent la grande flotte qui leur permet de tirer un grand profit de leurs possessions en Occident.

Puis, entre 1307 et 1310, l'ordre conquiert l'île de Rhodes qui devient le nouveau siège de l'ordre. En 1311, il crée le premier hôpital de l'île de Rhodes.

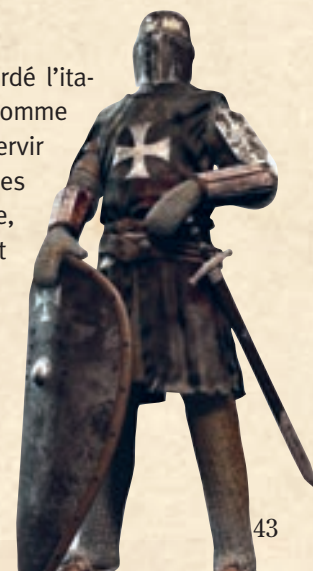
En 1312, la richesse de l'ordre s'accroît encore par le transfert des biens des Templiers après la dissolution de cet ordre.

En 1522, le sultan Soliman le Magnifique prend la ville de Rhodes après un siège de cinq mois et accorde libre passage aux chevaliers rescapés. Emportant dans trente navires leur trésor, leurs archives et leurs reliques, les chevaliers quittent définitivement la Méditerranée orientale le 1^{er} janvier 1523.

Ils entament alors une errance de sept ans qui les conduit en Italie, en France pour aboutir à Malte. L'Ordre de Rhodes devient l'Ordre de Malte. Ils en seront chassés par Napoléon Bonaparte en 1798.

Aujourd'hui, l'Ordre de Malte qui a gardé l'italien comme langue officielle, s'est fixé comme mission de soutenir, de soigner et de servir les personnes les plus vulnérables : celles touchées par la maladie comme la lèpre, l'autisme, les grandes épidémies... et intervient dans des missions d'urgence liées aux grandes catastrophes naturelles ou humanitaires. ■

Jacques HAZO pour l'ANHA



La cœur de Bretagne 2015

Comme l'an passé, la course cycliste organisée par le cyclo club de Malestroit en partenariat avec les artisans bouchers du Morbihan, au profit de l'autisme, a remporté un vif succès lors de son passage dans Noyal Muzillac.

Malgré la matinée pluvieuse de ce 5 juillet, et dans une bonne ambiance, nous avons vendu des tartelettes et quelques plantes. L'association noyalaïse des marcheurs du Gré des Sentiers avait organisé une sortie « marche solidaire ». Les coureurs à pied du dimanche matin de Noyal et des habitants ont également participé activement à l'opération.

Nous vous remercions tous pour votre engagement qui a permis de récolter 345 euros, remis à AUTISME GRAND OUEST. ■

La classe 60 ans

Les personnes de 60 ans et leurs conjoints se sont réunis le 10 octobre 2015 à la Jeune France pour partager le pot de l'amitié, avant d'aller dîner tous ensemble à Marzan. Les participants ont passé une très agréable soirée. ■



Cérémonie du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre a été célébrée avec la participation des enfants des deux écoles, venus chanter La Marseillaise. Les habitants sont venus nombreux assister à la cérémonie.

Monsieur le Maire a offert le pot de l'amitié et fait un discours sur les valeurs de la république.

Robert David nous a fait l'honneur de chanter « La butte rouge », aux paroles très émouvantes.

Nous remercions tous les participants d'avoir été présents pour cet hommage. ■



La salle de sport

Pendant les travaux, et pour sécuriser la circulation à pied des jeunes joueurs et des adultes, l'entrée de la salle de sport pour les compétitions se fait en passant par l'arrière des salles (côté cuisine) à partir du fond du parking. De ce fait, il est **INTERDIT** d'y circuler en voiture. Merci de respecter les panneaux « interdit de circuler », sans les déplacer. L'entrée de la salle de sport pour les entraînements se fait par l'entrée provisoire au fond du parking. Merci d'y déposer vos enfants pour un maximum de sécurité. ■

La commission « Complexe de la Michochêne »

Les trottoirs de Pont-Noyal et de Beaufort

Depuis longtemps les riverains de ces deux lotissements attendaient avec impatience ... des trottoirs. Depuis septembre dernier, ils sont faits... pour le plus grand confort des habitants. ■

Concours Gastounets 2015



Cette année les enfants des écoles noyalaises ont participé au concours Gastounets 2015 en proposant à travers leurs dessins leur perception de la sécurité routière.

Les nombreux dessins recueillis témoignent de leur intérêt à être acteurs de la promotion d'un comportement civique et responsable sur la route. À l'issue de ce concours les dessins de 3 noyalais ont été retenus.

Nous remercions donc vivement Audrenn JEGO, Robin METAYER et William JOUIN mais également tous les participants. ■

Spectacle Miss Terre et le soleil ou la lune

Dimanche 15 novembre une artiste locale, Corinne Pousse a offert aux enfants de la commune un spectacle haut en couleurs et plein de surprises sur le thème de la nature et la protection de la planète. Corinne a fabriqué elle-même tous ses décors et ses costumes. Les enfants et les parents présents ont été émerveillés. ■

Nous remercions Corinne pour cette représentation.



Concours photo

39 photographies ont été reçues pour le concours photos organisé par la municipalité. Diversifiées, originales, classiques, surprenantes... il y en avait pour tous les goûts. Les coups de cœur des uns ne sont pas forcément les coups de cœur des autres! Le choix n'a pas été facile, le jury après délibération a retenu 3 photos. Le premier prix a été décerné à Marine Boucher pour sa photo du « Chaperon rouge dans les bois de Noyal », qui fait la couverture de votre magazine de Janvier 2016. Le deuxième prix à Alain Puech pour une photo artistique d'un vitrail de l'église de Noyal, et le troisième prix à Cécile Goulouand pour « son arbre d'or de la Michochêne ».

Nous félicitons les heureux gagnants et remercions tous les participants de ce concours photos.

À vos appareils pour de prochains clichés! ■



© Alain Puech



© Cécile Goulouand

État civil de Mai 2015 à Novembre 2015

Naissances

BANNWART Adrien	1 Rue des Charrons
BOCENNO Roxane	Le Grand Cussé
DAIN Thao	Kérantere
DANION Luisa	Brulis – 20 Rue de la Grenouille
DESVACHEZ Malo	Trébigan – 12 Rue du Pont Potrel
GOBEAUX Tao	Bourgerel – 8 Chemin des Châtaigniers
L'EILDE Axelle	Boissignan-Brangolo
LE TALLEC Awen	Kervégan
LOUIS Enzo	La Grée-Bourgerel
MARREC Enzo	4 Rue de Villeneuve
MENEANT DAVID Aedan	Trébigan – 11 Chemin du Haut
METAIRIE Thaïs	10 Rue des Trois Vallées
PERCHÉ LEFEVRE Léandre	2 Rue Pasteur
PIVAUT Cloé	6 Les Hauts de Pont Pily
RAMOS Lana	Kérantere
RIO Mané	Lézale
SÉLÉBRAN Thalya	4 Les Hauts de Pont Pily



Décès

BAERT Francis	7 Rue du Presbytère
BLOC André	21 Résidence du Pont Noyal
BULTEL Paulette	22 Résidence de Beaufort
CARTIER Geneviève	23 Résidence du Pont Noyal
GUILLOTIN Louis	3 Rue des Martins-Pêcheurs
LE CADRE Michel	36 Rue Pasteur
LE FALHER Solange	6 Place Julien Daniélo
LE GAC Bernard	10 Chemin de Kervéno
LE GALUDEC Jeannine	Brulis
ZUKOWSKI Denise	Le Petit Bourgerel



Mariages

BURBAN Mikaël & LE GARGASSON Emmanuelle
Le Grand Cussé

DAUVERGNE Eric & RAT Sylvie
Kerballot

LAUNAY Xavier & TOURNEUX Marion
Le Pouliguen - 1 Bis Rue du Stade

MARSAC Julien & GUIDOUX Sabrina
Ville Taillouse - 6 Rue des Poiriers

PASCO Daniel & JOUMIER Florence
Bézy - Muzillac

RAULO Julien & GUYOT Hélène
Kervy - 48 Rue des Mimosas

SARRET Cédric & LOYER Joëlle
1 Rue François de Carné

Mémento

Les écoles

- École communale
Jean-Marie BOEFFARD
Rue des Martins Pêcheurs - Tél. 02 97 41 58 83
- École privée du Sacré-Cœur
Rue des écoles - Tél. 02 97 41 54 10

ALSH - Ty Moun

Maud PILIA (sur rendez-vous)
Tél. 02 97 41 50 34
alsh.noyalmuzillac@live.fr

Agence postale intercommunale

Tél. 02 97 41 52 26
Mairie de Noyal Muzillac
Place de la mairie
Bureau ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h

Bibliothèque

1 rue de la ferme du portail - Tél. 02 97 48 69 60
bibio.noyalmuzillac@wanadoo.fr

Ouverture au public

Mercredi 10h/12h et 15h/17h
Jeudi 17h/19h - Samedi 10h/12h

Assistante sociale

Sylvie ANEZO (sur rendez-vous)
Tél. 02 97 69 54 82

ADMR Noyal Muzillac – Le Guerno – Péaule

4 place Pierre Commelin - Tél. 02 97 45 66 39
Ouverture

Lundi et jeudi de 8h30 à 16h
Mercredi fermé
Mardi et vendredi de 13h30 à 16h

Presbytère

- Muzillac : 5 avenue Lamennais Tél. 02 97 41 67 49

Hébergements / Restauration

- **Camping Le moulin de Cadillac**
Patrick GUENEGO - Tél. 02 97 67 03 47
www.camping-moulin-cadillac.com
- **Manoir de Bodrean**
Bodrean - Tél. 02 97 45 62 26
manoir-bodrean.com

Urgences

Samu 15
Toutes urgences 112
Les Pompiers 18

Gendarmerie

Composer le 17
Tél. 02 97 41 67 07
Après 19 heures, répondeur automatique.

Urgences dentaires 02 97 63 12 73
(dimanches et jours fériés)

Urgences médicales 15

Pharmacie de garde composer le 32 37

Médecins

Hélène BILLY, Aurélie DANIEL,
Karine DURLIAT et Marie RASSE
Maison médicale - 3 rue du Presbytère
Tél. 02 97 41 57 07

Infirmiers

Gilles HAVART, Yoann DUSSURGEY
Maison médicale 3 rue du Presbytère
Tél. 02 97 41 46 62

Kinésithérapeutes

Aurélie GOUBAUD, Thibaud PEDRON
et Élodie MADEC
Z.A. des Buttes
Tél. 02 97 41 51 08

Ostéopathe-kiné

Anne Catherine LE MOIGNO
Z.A. des Buttes
Tél. 02 97 41 51 08

Pharmaciens

Isabelle et Jean-Marc LE BRAS
1 Place de la Mairie
Tél. 02 97 41 46 77

Taxi-Ambulance

Michel LAVAL
Rue François de Carné
Tél. 02 97 45 60 00

Psychologue

Jacqueline LEJALE HANGOUET
Trébigan
Tél. 02 97 41 44 59

Psychosomatothérapeute

Chantal LE TARNEC
3 rue du Presbytère
Tél. 06 69 65 25 26

Calendrier DES MANIFESTATIONS

Janvier

- 9 Club du bel âge AG + Repas
- 16 Théâtre
- 17 Théâtre
- 23 Théâtre
- 24 Théâtre
- 29 Théâtre
- 30 Théâtre
- 31 Théâtre

Février

- 7 Loto du handball
- 11 Club du bel âge Galette des rois
- 27 Repas chevreuil - Société de chasse

Mars

- 12 Loto de l'amicale laïque JMB
- 13 Club du bel âge Repas
- 19 Repas de la FNACA
- 19 19 Carnaval des Écoles
- 27 Soirée supporters musique JF

Avril

- 2 École Sacré Cœur repas tête de veau
- 23 Soirée bretonne et kig ha farz « chez Lili »
- 30 Tournoi nocturne de football

Mai

- 1^{er} Ventes de crêpes - Basket
- 14/15/16 Boules de Bourgerel
- 22 CLN - Rallye cyclo pédestre

Juin

- 4 Fest noz et kig ha farz de La Renverse à Bézy
- 5 Fête de l'école JMB/ Amicale laïque
- 25 Samedi Fest noz place de la mairie et ou Michochêne
- 25 Concert fin d'année La Musicalaise
- 26 Kermesse école du Sacré Cœur

2016

Juillet

- Tout le mois** Expositions dans la chapelle du Benguë
- 2 et 3 Ball trap - Chasseurs
- 3 Course cycliste « la cœur de Bretagne »
- 14 Animations du 14 Juillet
- 23/24 Cochon grillé Hand-Ball

Août

- Tout le mois** Expositions dans la chapelle du Benguë
- 6 Loto du football
- 7 Noce bretonne football
- 13/14 CLN - Festival : les arts de la rue
- 13/14 Boules de Bourgerel
- 27 Couscous Musique JF
- 27 Boules concours communal Bourgerel
- 28 Vide grenier de l'amicale laïque JMB

Septembre

- 3 Forum associations sportives et culturelles
- 17 Repas du Basket
- 24 Cochon à l'ancienne JF

Octobre

- 2 Repas de l'association Saint Martin
- 8 Repas couscous de l'amicale laïque JMB
- 29 Soirée cabaret Musique JF

Novembre

- 5 Repas cassoulet Football
- 11 Ventes de crêpes basket
- 19 Samedi Repas des aînés
- 19 Loto JF

Décembre

- 3 et 4 Téléthon
- 3 et 4 Marché de Noël La musicalaise + Les Cousettes
- 10 Fête de Noël - Sacré Cœur